

## • Herpétofaune

### Les amphibiens

Les inventaires permettent de mettre en avant cinq espèces d'amphibiens :

- le crapaud épineux (*Bufo spinosus*) est anciennement appelé crapaud commun. Il est un reproducteur effectif dans l'étang au sud-ouest de l'aire d'étude rapprochée et dans un autre au sud-est. Des dizaines de tétradras noirs typiques de l'espèce sont recensés. Il est peu exigeant en terme de milieu. Il profite pleinement de la proximité de haies et de boisements à côté des étangs.
- La grenouille rousse est présente dans l'aire d'étude rapprochée mais elle n'est pas reproductrice. Elle est seulement observée en période de dispersion en été. Le seul individu localisé se déplace dans une prairie à joncs diffus.
- La grenouille agile est observée en déplacement autour de l'étang sud-ouest. La localisation de pontes de Rana sp. au mois d'avril laisse fortement supposer que l'espèce s'y reproduit. Les pontes de grenouille rousse dans un étang restent exceptionnelles. Une date d'inventaire plus précoce aurait permis de trancher. Autrement, l'espèce est observée en déplacement pendant l'été dans les fonds de vallon humide, qui sont utilisés comme corridor écologique. La grenouille agile est protégée au niveau national à l'article 2.
- La grenouille commune est reproductrice dans l'étang sud-ouest. Plusieurs mâles chanteurs sont détectés entre avril et juillet. Cette espèce est très commune et abondante dans l'étang sud-ouest.
- La rainette verte est inventoriée avant tout grâce à son chant. En mai-juin, les mâles poussent des émissions sonores caractéristiques et audibles de loin. Elle est reproductrice dans l'étang sud-ouest. Comme la grenouille agile, elle est protégée au niveau national à l'article 2.

Enjeu local	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive habitat	National (AM 2007)	Berne	Dét. ZNIEFF (Bretagne)	Liste rouge
Modéré	Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>		Article 3	Annexe III	x	FR, UICN : LC
Modéré	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	Annexe V	Article 5 et 6	Annexe III	x	FR, UICN : NT
Fort	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Annexe IV	Article 2	Annexe II	x	FR, UICN : LC
Modéré	Grenouille verte	<i>Pelophylax kl. esculenta</i>	Annexe V	Article 5	Annexe III	x	FR, UICN : LC
Fort	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	Annexe IV	Article 2	Annexe II	x	FR, UICN : LC

### Les reptiles

Les reptiles inventoriés sont tous concentrés dans la même prairie à jonc diffus au centre de l'aire d'étude immédiate (voir carte ci-après). Trois lézards vivipares adultes sont observés en phase d'insolation sur le talus bordant la prairie. L'espèce vit surtout dans les zones humides bien conservées, au niveau de la strate herbacée (Le Gaff B., 2014). La couleuvre à collier est également présente. Elle a été retrouvée sous un concentrateur à reptiles préalablement disposé par le BE. Il s'agit d'un juvénile de l'année. Cette espèce fréquente une grande variété de zones humides. Sur la parcelle concernée, la prairie à jonc diffus collinaire d'un fossé en eau toute l'année est très favorable et typique des milieux liés à l'espèce.

Enjeu local	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive habitat	National (AM 2007)	Berne	Dét. ZNIEFF (Bretagne)	Liste rouge
Fort	Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>	Annexe IV	Article 3	Annexe III	-	UICN : LC
Fort	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	Annexe IV	Article 2	Annexe III	-	UICN - LR/LC FR : LC

Figure 19 : Carte des enjeux « Habitats et la flore » sur le secteur d'étude Faune terrestre et aquatique


**SYNTHESE :**

L'inventaire herpétologique met en avant deux zones d'enjeu fort mais dont les surfaces sont limitées. Les zones d'enjeu modéré sont les fonds de vallons humides très favorables aux déplacements de l'herpétofaune observée. Néanmoins, cela n'ajoute pas de contrainte supplémentaire car ces zones sont déjà répertoriées comme humide et d'enjeu fort. La sensibilité aux éoliennes des reptiles et des amphibiens est limitée. Elle réside surtout dans la diminution de leur habitat naturel.

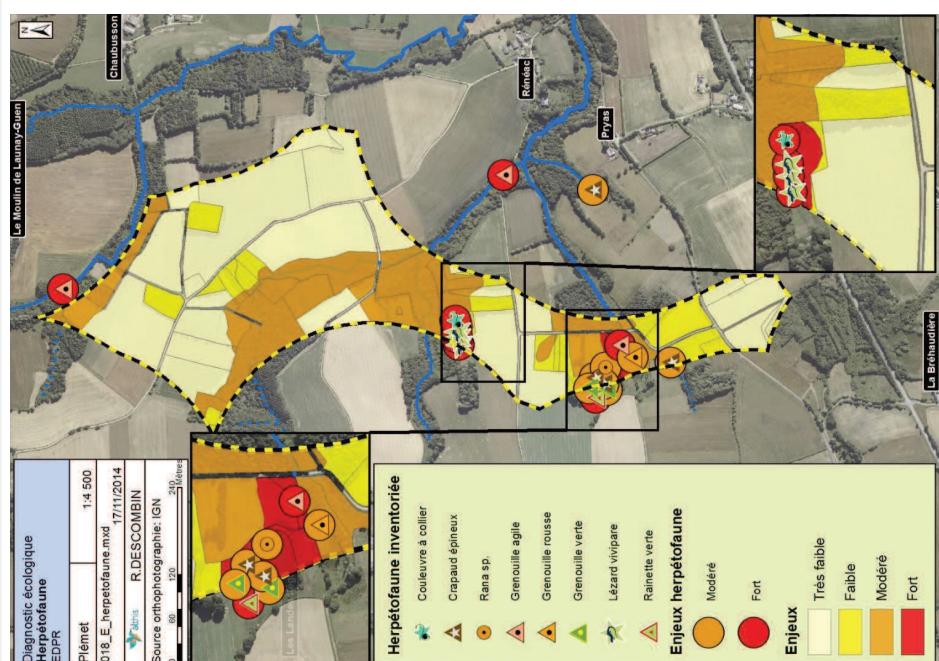


Figure 20 : Carte des enjeux « Herpétologie » sur le secteur d'étude

**Les insectes**
**Les Odonates**

22 espèces sont observées sur 56 en Bretagne et 46 dans les côtes d'Armor. Ce secteur bien que pauvre en habitats offre une diversité intéressante. Cela s'explique par la présence d'un étang peu profond, dont les berges sont colonisées par une flore diversifiée. D'autre part la présence de cours d'eau induit notamment la présence d'espèces inféodées à ce milieu comme le Cordulegaster annelae. Aucune espèce ne présente un enjeu fort. L'étang concentre la majorité des espèces. Quelques espèces comme les symétrums ou le Cordulegaster sont observés en dehors des zones humides. Cela correspond à des phases biologiques, à savoir que les mâles et les femelles se déplacent afin d'acquérir leur maturité sexuelle, avant de retourner sur les sites de reproduction.

Enjeu	Espèces	Points d'observation				Directive habitat	National Convention (AM 2007)	Liste Bretagne nationale	Liste rouge	Statut en Bretagne	Milieux fréquentés
		A	B	C	D						
Faible	Aeschna bleue					X	X	X		Non	Commun Commun Commun
Faible	Agriion à large pattes					X	X	X		Non	Commun Commun Commun
Faible	Agriion élégant					X	X	X		Non	Commun Commun Commun
Faible	Agriion juvénile					X	X	X		Non	Commun Commun Commun
Faible	Agrion de Vander Linden					X	X	X		Non	Commun Commun Commun
Faible	Agriion orangé					X	X	X		Non	Commun Commun Commun
Faible	Erythromma lindenii					X	X	X		Non	Commun Commun Commun
Faible	Platycnemis acutipennis					X	X	X		Non	Commun Commun Commun
Faible	Enallagma cyathigerum					X	X	X		Non	Commun Commun Commun
Faible	Anax imperator					X	X	X		Non	Commun Commun Commun
Faible	Calopteryx virgo					X	X	X		Non	Commun Commun Commun
Faible	Ceration tenellum					X	X	X		Non	Commun Commun Localisé
Faible	Cordulegaster boltonii					X	X	X		Non	Commun Commun Commun
Moderé	Cordule bronzée					X	X	X		Non	Commun localisée
Faible	Crocothemis erythraea					X	X	X		Non	Commun localisée
Faible	Gomphus pulchellus					X	X	X		Non	Commun Commun Commun
Faible	Lestes vert					X	X	X		Non	Commun Commun commun
Faible	Libellule déprimée					X	X	X		Non	Commun Commun commun
Faible	Libellule quadrimaculata					X	X	X		Non	Localisé Localisé Localisé
Faible	Orthétrum réticulé					X	X	X		Non	Commun Commun Commun
Faible	Naiade aux yeux rouges					X	X	X		Non	Localisé Localisé Localisé
Faible	Penicipate bleatre					X	X	X		Non	commun commun Commun
Faible	Penicipate orangé					X	X	X		Non	commun commun Commun
Faible	Sympetrum fascié					X	X	X		Non	Commun Commun Commun
Faible	Sympetrum rouge sang					X	X	X		Non	Commun Commun Commun





La seule espèce d'enjeu modéré est la Cordulie bronzée. Cette espèce affectionne les étangs, les grandes mares et les bras morts des rivières pour se reproduire. Elle a été déterminée sur les berges de l'étang de Launay-Guen, en dehors de la ZIP mais dans l'Aire d'Etude Rapprochée (AER). Cette espèce est très localisée en Bretagne et notamment dans les Côtes-d'Armor.

#### Les Insectes xylophages

Seules trois espèces d'insectes xylophages sont répertoriées dans la ZIP. Elles sont toutes d'enjeu faible.

Enjeu local	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive habitat	National Convention (AM 2007)	Convention de Berne	Liste rouge Bretagne	Liste rouge nationale
Faible	Agapanthia villosovittatoides	<i>Agapanthia villosovittatoides</i>	X	X	X	Non	non
Faible	Oedémère noble	<i>Oedemera nobilis</i>	X	X	X	Non	Non
Faible	Clytus arietus	<i>Clytus arietus</i>	X	X	X	Non	Non

#### Les Orthoptères

Les résultats mettent en avant un cortège intéressant d'enjeu faible, caractéristiques des habitats notés dans la ZIP et ses environs. 13 espèces sont observées sur 62 présentes en Bretagne administrative. Ce nombre assez faible est toutefois révélateur du manque de diversité en termes d'habitats et des activités agricoles intensives. On notera une superficie importante des zones cultivées non favorables à la présence et au maintien des populations d'orthoptères.

Enjeu local	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive habitat	National Convention (AM 2007)	Convention de Berne	Liste rouge Bretagne	Liste rouge nationale	Milieux fréquentés
Faible	Conecubophile bigarré	<i>Conecubulus fuscus</i>	X	X	X	Non	non	Prairies naturelles
Faible	Criquet des Eucorthippus decipiens	<i>Euchorthippus decipiens</i>	X	X	X	Non	Non	Prairies
Faible	Criquet Chorthippus brunneus	<i>Chorthippus brunneus</i>	X	X	X	Non	Non	Prairies, friches
Faible	Criquet des Chorthippus parallelus	<i>Chorthippus parallelus</i>	X	X	X	Non	Non	Prairies, fossés
Faible	Criquet albomarginatus	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	X	X	X	Non	Non	Prairies,
Faible	Criquet médiolépus	<i>Chorthippus biguttulus</i>	X	X	X	Non	Non	Prairies
Faible	Criquet noir	<i>Onocrotalus rufipes</i>	X	X	X	Non	Non	Prairies, rases, biotopes secs
Faible	Destelle dendrée	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	X	X	X	Non	Non	Prairies naturelles
Faible	Destelle bariole	<i>Roeseliana roeselii</i>	X	X	X	Non	Non	Habits, îslières
Faible	Grande sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	X	X	X	Non	Non	Prairies, îslières, haies
Faible	Grillon champêtre	<i>Grillus campestris</i>	X	X	X	Non	Non	Prairies, friches, prairies
Faible	Leptophye puncticollis	<i>Leptophyes puncticollis</i>	X	X	X	Non	Non	Prairies
Faible	Tétrix riverain	<i>Tettix subulata</i>	X	X	X	non	Non	Zone ouverte
Faible	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>				X	X	Prairies naturelles, îslières, milieux riches en orties

Si aucune espèce ne présente d'enjeu de protection fort (pas de statut de protection), il faut noter la présence du Conocéphale bigarré (*Conocephala fuscus*) localisé sur une prairie humide. Ce Conocéphale est dépendant des milieux de prairies humides, d'où l'importance de conserver ces espaces. Cette démarche s'applique également pour les quelques prairies naturelles

localisées sur le site (enjeu modéré). En effet, la plupart des *Chorthippus* rencontrés sont inféodés à ces milieux dont le cortège floristique est diversifié et peu perturbé.

Les pratiques agricoles réduisent largement le potentiel écologique. Les quelques zones de prairies concentrent la majorité des orthoptères.

#### Les Lépidoptères (rhopalocères)

Les habitats principaux - les prairies, le bocage, les îslières des haies et le bord des chemins - sont pris en compte pour l'inventaire. Une vingtaine d'espèces sont observées. Ce chiffre est intéressant au regard des milieux présents.

Enjeu local	Spécies	Points d'observation	Nombre scientifique	A	B	C	D	E	F	G	H	Directive habitat	National Convention (AM 2007)	Convention de Berne	Liste rouge Bretagne	Statut en Bretagne	Statut en France	Statut en Europe	Prairies humides, haies
Faible	<i>Antocharis corynetina</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Aurore</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Amaryllis</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Vanessa cardui</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Vanessa italica</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Carte de géographie</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Citron</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Gonepteryx rhamni</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Gonepteryx cleopatra</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Lycaena tityrus</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Melanargia galathea</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Coenonympha pamphilus</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Hespérie de la Houille</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Hespérie du dactyle</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Marjolaine</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Myrtil</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Inachis io</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Période de la rave</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Piers brassicae</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Période du chou</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Odezia atrata</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Ramoneur</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Robert le diable</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Aglais urticae</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Colias crocea</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Sylvaine</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Pararge aegeria</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies
Faible	<i>Vanessa atalanta</i>											X	X	X	X	Non	Non	Non	Prairies humides, haies

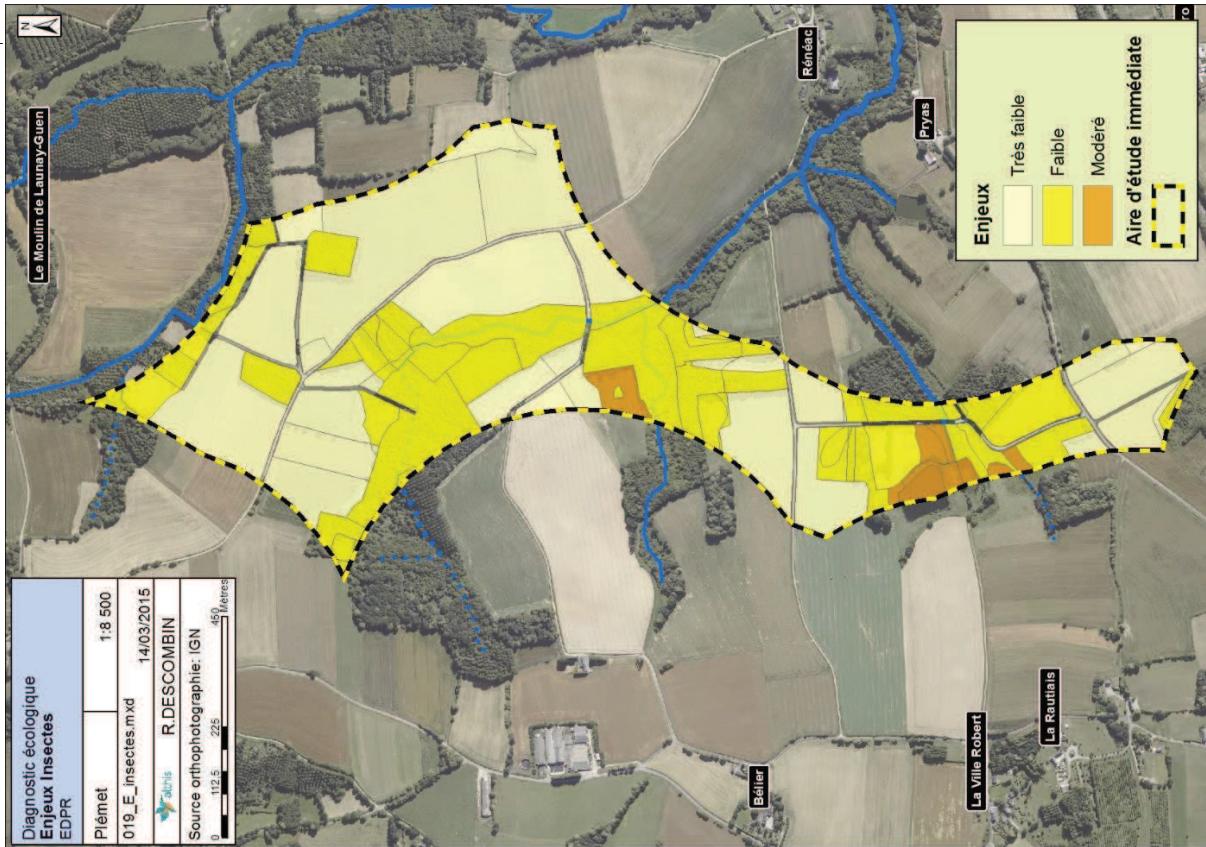


Figure 21 : Carte des enjeux « Insectes » sur le secteur d'étude

Aucune espèce ne bénéficie d'un statut de protection. La plupart d'entre elles sont communes ou localisées en Bretagne. Il faut toutefois noter la présence du Cuivré fulligineux (*Lycena tityrus*) et des Hespéries (*Thymelicus sylvestris* et *lineola*) dans la prairie humide près de l'étang. Ces espèces sont liées aux prairies mésophiles naturelles dont elles dépendent pour assurer leur cycle biologique.

Un des paramètres important pour la présence des rhopalocères consiste à maintenir un cortège d'espèces végétales diversifié. Cela doit se traduire par une prise en compte des habitats présents.

**SYNTHESE :**

La ZIP se caractérise par des habitats principalement agricoles ou fortement modifiés. Ce manque de milieux spécialisés (comme des landes sèches, landes humides, prairies permanentes mésophiles...) induit un cortège d'espèces que l'on peut considérer comme commun. La présence de quelques secteurs de prairies naturelles humides permet de noter des espèces plus spécifiques.

Bien que les espèces répertoriées ne présentent pas d'enjeux fondamentaux, les zones de prairies rassemblent la majorité des lépidoptères et des orthoptères inventoriées. Elles sont classées en enjeu modéré.

Concernant les odonates le point principal est l'étang sud-ouest et les zones humides alentours qui ressemblent la majorité des observations. Les insectes étudiés ne sont pas sensibles à un parc éolien en fonctionnement. Les impacts potentiels sont liés à l'implantation des éoliennes sur leurs habitats.

**• Les mammifères (hors chiroptères)**

Le cortège de mammifère inventorié est restreint. Il concerne des espèces communes en Bretagne. L'inventaire est constitué essentiellement d'empreintes de pas pour le chevreuil, le sanglier et le renard. Le lièvre brun est surtout détecté grâce à ses crottes ovales et la taupe grâce à ses monticules de terres bien connus. Les traces se concentrent principalement dans les fonds de vallons et longent souvent les îslières. Certaines traces montrent des incursions dans les cultures. La présence de mustélidés n'est pas exclue. Néanmoins, ces espèces sont très discrètes et aucune trace n'a été retrouvée. Les enjeux sont faibles.

Enjeu local	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive habitat	National (AM 2007)	Berne	Régional (Bretagne)	Liste rouge
Faible	Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>	X	X	X	Annexe III	X
Faible	Lièvre d'Europe	<i>Lepus europeus</i>	X	X	X		FR, UICN : LC
Faible	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	X	X	X		FR, UICN : LC
Faible	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	X	X	X		FR, UICN : LC
Faible	Taupe	<i>Talpa europea</i>	X	X	X		FR, UICN : LC

La mammifaune rencontrée investit aussi bien les boisements que les cultures. Les enjeux spécifiques étant faible, l'ensemble des cultures et des boisements (humides ou non) sont classés d'enjeu faible.

**SYNTHESE :**

Les enjeux mammologiques (hors chiroptères) sont très limités avec seulement cinq espèces d'enjeu faible.

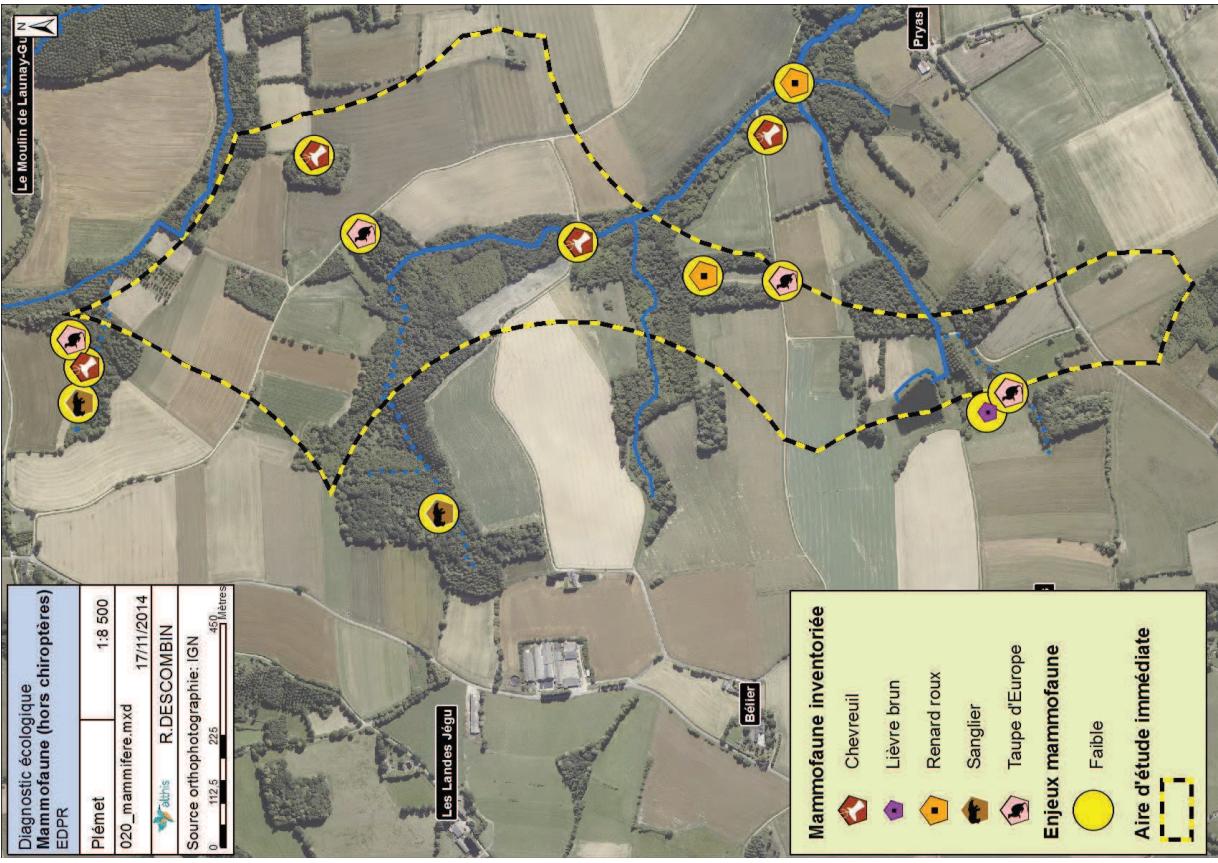


Figure 22 : Carte des enjeux « Mammifères – Hors chiroptères » sur le secteur d'étude

### II.2.2.3. Chiroptères

#### • Données de cadre

L'analyse bibliographique n'a apporté que peu d'informations sur les populations locales de chiroptères. Il semblerait qu'aucun zonage de protection ou d'inventaire présent dans un rayon de 20 kilomètres autour du projet ne fasse état de la présence de chiroptères. La consultation de l'Observatoire des chiroptères de Bretagne n'a apporté que quelques informations sur la présence potentielle de certaines espèces à proximité de l'aire d'étude. La présence d'une colonie de parturition de Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) et de Sérotonine commune (*Eptesicus serotinus*) au sein des communes limitrophes a toutefois pu être mise en évidence, de même que la potentielle existence d'une colonie de parturition d'Oreillard roux (*Plecotus auritus*) et de Barbastelle (*Barbastellabarbastellus*) au sein de ces mêmes communes. Enfin, le diagnostic réalisé sur le site du projet par Bretagne Vivante en 2011 n'a permis de mettre en évidence de façon certaine que la présence de 2 espèces, à savoir la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) et la Barbastelle (*Barbastellus barbastellus*).

Les prospections de terrain ont permis d'amender cette analyse bibliographique. Ainsi, le potentiel en termes de gîtes de parturition de la Zone d'Implantation Potentielle se révèle être assez localisé. En effet, on observe l'absence d'habitats pouvant permettre l'accueil d'espèces anthropophiles et de ponts pouvant permettre l'accueil d'espèces appréciant ces structures (ex: *Myotis doublonii*) au sein de la ZIP. Celle-ci présente un intérêt non négligeable en termes de potentialités d'accueil des chiroptères arboricoles mais les boisements favorables sont bien localisés. La préservation de ces zones boisées est impérative pour le maintien des potentialités d'accueil de la zone d'étude, et le dérangement à leurs abords devra être limité. Les potentialités en termes de gîtes d'hibernation au sein de l'aire d'étude restent relativement limitées. En effet, aucune cavité naturelle ou artificielle n'est présente au sein du périmètre d'étude. Les caves et sous-sol des diverses habitations peuvent éventuellement être utilisés pour l'hibernation occasionnelle de quelques individus. Pour les espèces hibernant en cavité arboricole, le potentiel d'accueil est similaire à ceux des gîtes de parturition, à savoir présents mais localisés au sein de quelques boisements (Cf. Carte page suivante).

Par ailleurs, l'analyse des territoires de chasse potentiels pour les chiroptères au sein de la ZIP fait ressortir qu'une part non négligeable des habitats composant le site d'étude sont très favorables aux chiroptères. En effet, près d'un tiers de la zone semble constituer des zones de chasse propices aux chiroptères. Ces zones sont principalement composées de boisements feuillus, de prairies, et de quelques mares et étangs. On notera toutefois la dominance des habitats peu ou pas favorables aux chiroptères qui représentent 64% de l'occupation des sols de la Zone d'implantation Potentielle. Ces habitats à faible intérêt pour les chiroptères sont principalement composés des zones de cultures et des boisements résineux. L'implantation du parc éolien devra donc être réfléchie de telle sorte que les éoliennes ne soient pas positionnées au sein ou à proximité des habitats les plus favorables.

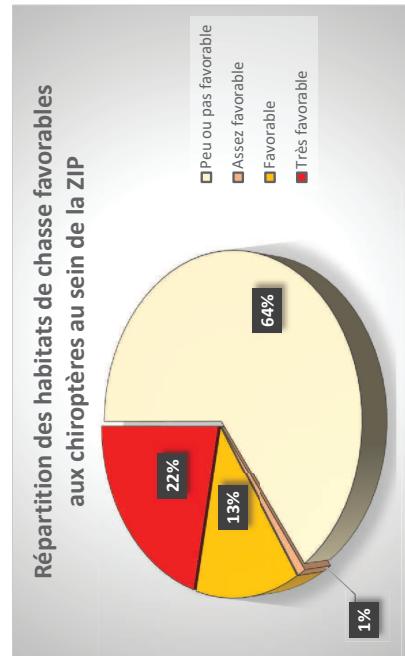


Figure 23 : Répartition des habitats en fonction de leur intérêt comme zone de chasse pour les chiroptères

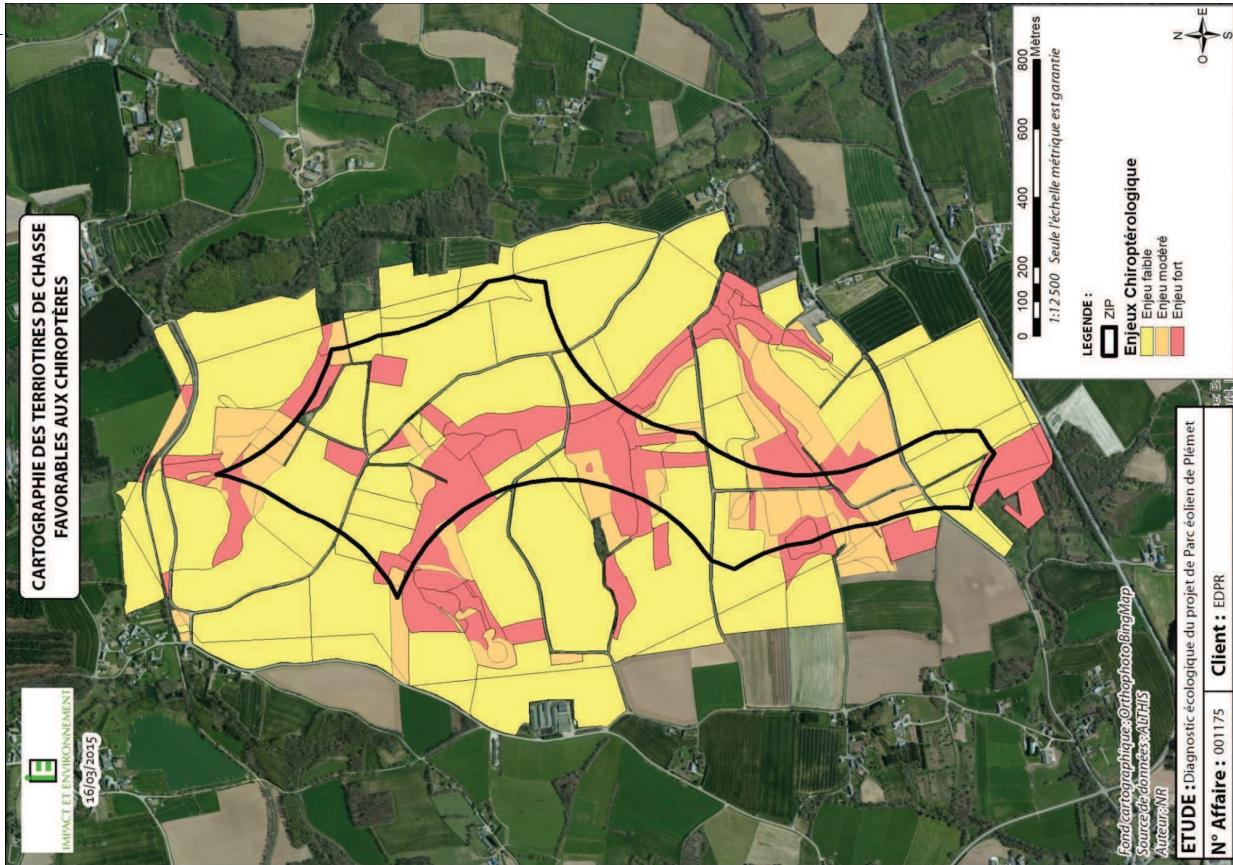


Figure 25 : Cartographie des habitats de chasse des chiroptrères en fonction de leur niveau d'intérêt

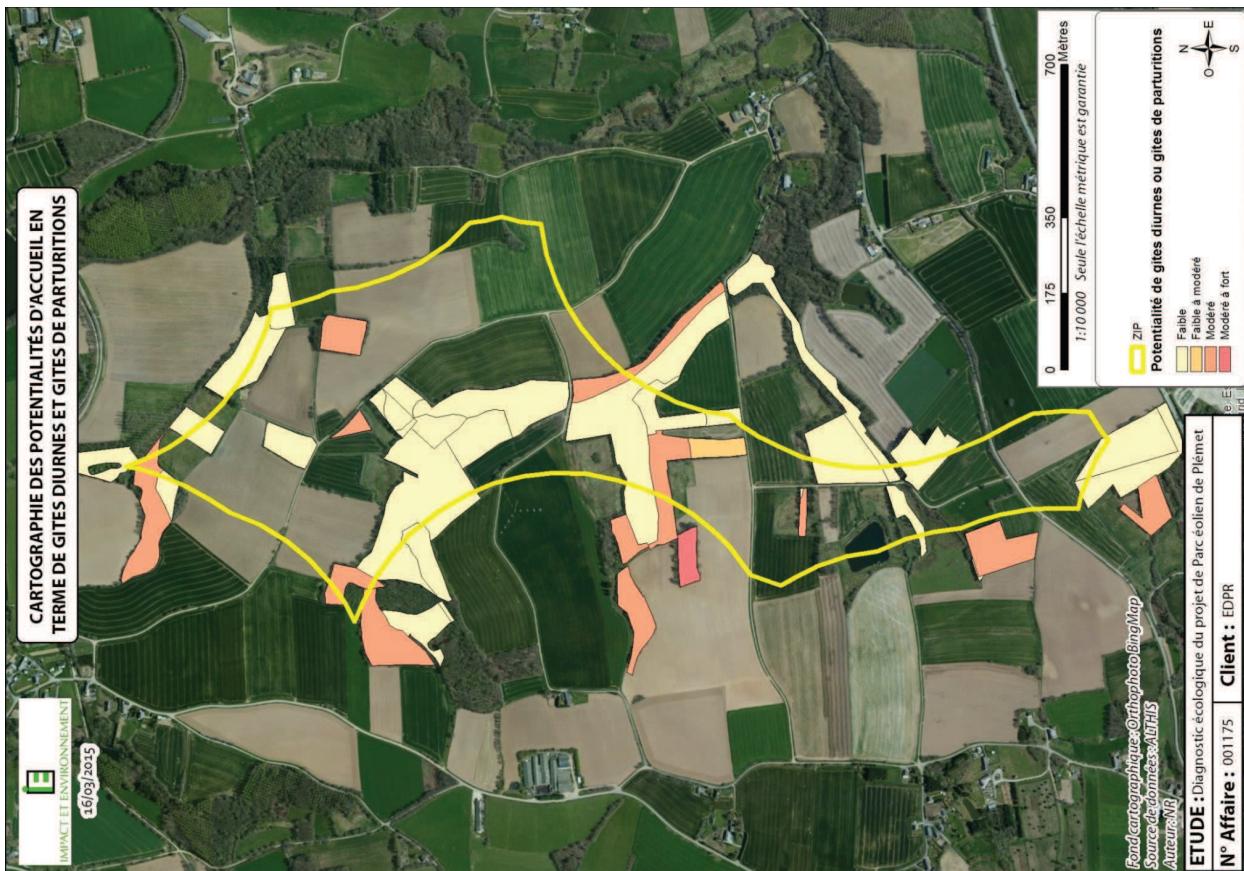


Figure 24 : Cartographie des zones de gites favorables aux chiroptrères

## Inventaire du peuplement chiroptérologique

### → Inventaire actif :

Pour rappel, l'inventaire acoustique actif s'est déroulé au cours de 6 sorties de prospection nocturne au cours desquelles 12 points d'écoute ont été réalisés. La méthodologie employée et les limites sont détaillées dans l'étude spécifique annexée au présent rapport et reprise dans la partie VI.2. METHODOLOGIE DE L'ETUDE FAUNE-FLORE.

L'inventaire acoustique actif a donc permis de mettre en évidence la présence certaine de 13 espèces de chiroptères. Le tableau ci-dessous liste l'ensemble des espèces ou groupes d'espèces inventoriées ainsi qu'une estimation de l'abondance en nombre de contacts par heure :

**Tableau 7 : Liste des espèces inventoriées et nombre de contacts par espèce (inventaire actif)**

Espèce	Nombre de contact	Espèce	Nombre de contact
Oreillard gris / Oreillard roux ( <i>Plecotus austriacus</i> ) / ( <i>Plecotus auritus</i> )	8	Murin de Daubentonii ( <i>Myotis daubentonii</i> )	64
Pipistrelle de Kuhl ( <i>Pipistrellus kuhlii</i> )	236	Murin à moustaches ( <i>Myotis mystacinus</i> )	18
Pipistrelle de Nathusius ( <i>Pipistrellus nathusii</i> )	58	Murin de nattereri ( <i>Myotis nattereri</i> )	9
Pipistrelle commune / Pipistrelle de Nathusius ( <i>Pipistrellus pipistrellus</i> ) / ( <i>Pipistrellus nathusii</i> )	76	Murin de Bechsteinii ( <i>Myotis bechsteinii</i> )	1
Pipistrelle de Kuhl / Pipistrelle de Nathusius ( <i>Pipistrellus kuhlii</i> ) / ( <i>Pipistrellus nathusii</i> )	74	Grand murin ( <i>Myotis myotis</i> )	1
Barbastelle d'Europe ( <i>Barbastella barbastellus</i> )	30	Murin de Bechsteinii / Grand murin ( <i>Myotis bechsteinii</i> ) / ( <i>Myotis myotis</i> )	1
Sérotine commune ( <i>Eptesicus serotinus</i> )	8	Myotis sp.	23
Oreillard gris ( <i>Plecotus austriacus</i> )	1	Petit Rhinolophe ( <i>Rhinolophus hippocastanum</i> )	2
Oreillard roux ( <i>Plecotus auritus</i> )	9		

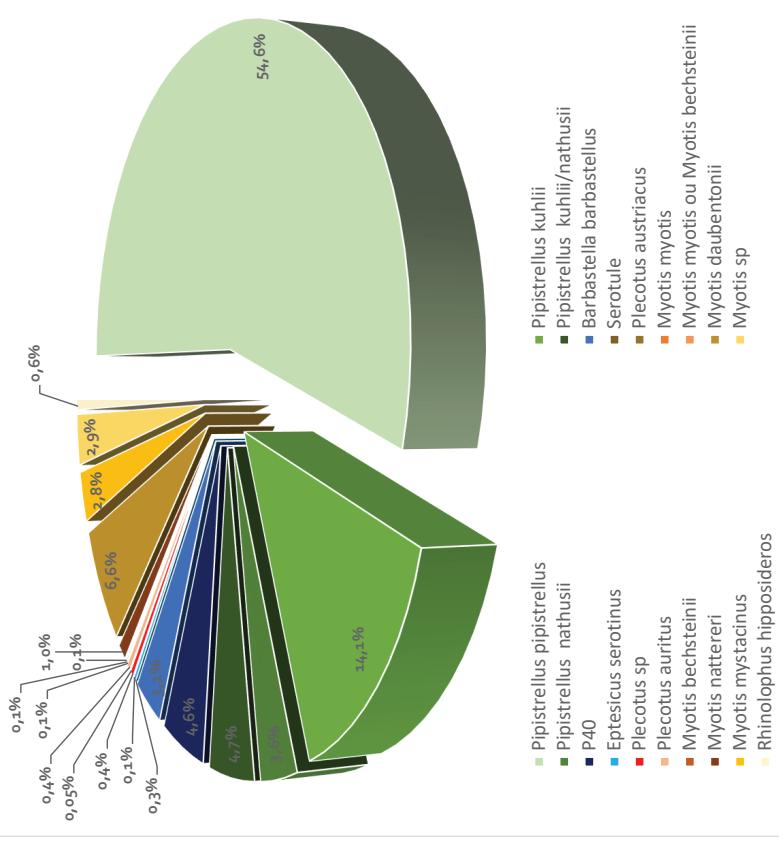
On note dans ce tableau la présence de plusieurs groupes d'espèces. Ces difficultés d'identification précise sont dues au fait que certaines espèces émettent des ultrasons relativement similaires sur des plages de fréquence se chevauchant. Par conséquent, une détermination spécifique n'est alors pas réalisable, nous contrignant ainsi à nous arrêter à la détermination d'un groupe d'espèces.

On note également la présence d'un groupe plus vaste, à savoir *Myotis sp.* L'absence de détermination spécifique des signaux inclus dans ce groupe est principalement due au fait que les signaux enregistrés était trop faibles pour être exploités, ou que la durée de ces derniers, trop réduite, n'a pas permis d'apporter assez d'éléments pour permettre une détermination.

Afin d'appréhender au mieux l'abondance de chaque espèce, le nombre de contact par heure et par espèce a donc été calculé. Comme exposé dans la partie méthodologie, cet indice d'abondance est calculé en comptabilisant un contact par tranche de 5 secondes, et en appliquant un coefficient de déetectabilité par espèce. Cet indice permet ainsi de limiter les éventuels biais liés d'une part à la durée d'écoute par point, et d'autre part à la distance de détection de chaque espèce.

L'abondance de chacune des espèces inventoriées reste cependant assez approximative car le nombre de contacts enregistrés par espèce peut être variable en fonction de l'activité de cette dernière sur le point d'écoute (chasse, transit, transit actif, ...). Cet indice est donc à utiliser avec précaution. Le graphique ci-dessous illustre donc l'abondance de chacune de ces espèces en fonction du nombre de contact par heure.

## Répartition de l'abondance des différentes espèces inventoriées



A la vue de ce graphique, on remarque donc que l'activité de la *Pipistrellus pipistrellus* est la plus marquée. Elle domine le peuplement chiroptérologique du site (54,6%). cela n'a rien d'étonnant car il s'agit de l'espèce la plus commune.

On retrouve ensuite les deux autres espèces de pipistrelles, à savoir la *Pipistrellus kuhlii* et la *Pipistrelle de Nathusius* (*Pipistrellus nathusii*) qui représente respectivement 14,1% et 13,6%. Il est également à noter que les deux groupes de pipistrelles que sont *Pipistrellus pipistrellus* / *Pipistrellus nathusii* et *Pipistrellus kuhlii* / *Pipistrellus nathusii* représentent entre 4 et 5% du peuplement. Ainsi, le genre *Pipistrellus* représente à lui seul 81,6 % du peuplement chiroptérologique de la zone d'étude.

Environ la moitié des contacts restants sont attribuables à deux autres espèces : la *Barbastelle (Barbastella barbastellus)* et le *Murin de daubentonii (Myotis daubentonii)*. Le *Murin à moustache*, et le complexe de *Myotis* sont également relativement bien présents et chacun plus de 2,8% du peuplement global.

Les autres espèces semblent présentes de façon plus sporadique, et représentent moins de 1% de l'activité enregistrée, soit 3% de l'activité générale répartie sur au minimum 7 espèces. Le classement ci-dessous permet de visualiser plus aisement la répartition de l'activité chiroptérologique en exposant le nombre de contact par heure moyen par espèce :

Tableau 8 : Liste des espèces inventoriées, et nombre de contacts par espèce

Espèce	Nombre de contact / Heure
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	65,8
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	17
<i>Myotis daubentonii</i>	7,99
<i>Pipistrellus kuhlii / nathusii</i>	5,65
<i>Pipistrellus pipistrellus / nathusii</i>	5,57
<i>Pipistrellus nathusii</i>	4,34
<i>Bardastella barbastellus</i>	3,77
<i>Myotis sp.</i>	3,48
<i>Myotis mystacinus</i>	3,42
<i>Myotis nattereri</i>	1,17
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	0,73
<i>Plecotus auritus</i>	0,51
<i>Plecotus sp.</i>	0,45
<i>Eptesicus serotinus</i>	0,31
<i>Myotis bechsteinii</i>	0,13
<i>Myotis bechsteinii / Myotis myotis</i>	0,11
<i>Myotis myotis</i>	0,09
<i>Serotule</i>	0,08
<i>Plecotus austriacus</i>	0,05

Le peuplement chiroptérologique présent sur la zone d'étude s'avère donc relativement diversifié, avec la présence certaine de 13 espèces de chiroptères. Mais il s'avère cependant très inégalement réparti. On remarque que la Pipistrelle commune domine très largement ce peuplement et que le genre *Pipistrellus* (81,6 %) est globalement le mieux représenté. Certaines espèces telles que le murin de daubenton (*Myotis daubentonii*), la bardastelle (*Barbastella barbastellus*), le murin à moustache (*Myotis mystacinus*) et le murin de natterer (*Myotis nattereri*) s'avèrent également assez bien présentes et représentent une part non négligeable de l'activité chiroptérologique. Le reste du peuplement est composé d'espèces présentes de manière plus ponctuelle. On note toutefois une assez bonne représentativité du petit rhinolophe, espèce habituellement assez difficilement détectable.

La moyenne générale de l'ensemble des points est de 121 contacts de chiroptères par heure, soit un contact toutes les 30 secondes. Ce chiffre atteste donc d'une activité chiroptérologique globalement importante au sein de l'aire d'étude. Afin d'appréhender l'utilisation de la zone par les chiroptères et ainsi de définir les zones à plus forts enjeux, il a été choisi de réaliser une analyse spatiale des résultats. La répartition du nombre de contacts par point d'écoute (cf. figure ci-dessous) nous permet déjà de mettre en évidence le fait que l'activité chiroptérologique semble relativement hétérogène d'un point de vue spatial.

La carte page suivante illustre et localise l'ensemble des résultats obtenus par point d'écoute. Elle met en évidence la synthèse de l'activité chiroptérologique obtenue au cours des 6 soirées d'inventaire, et exposé en pourcentage du nombre contact par heure.



Figure 26 : Localisation des résultats de l'inventaire acoustique actif

## Nombre de contact / Heure / Point d'écoute

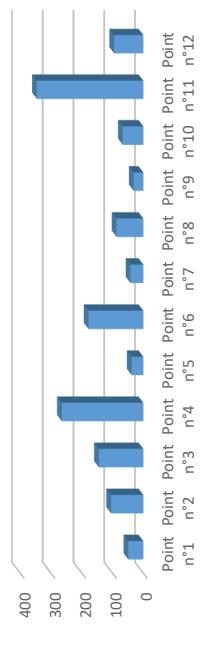


Figure 27 : Diagramme de la répartition du nombre de contact par heure et par point d'écoute actif

Les points 4, 6 et 11 semblent se démarquer en accueillant une activité chiroptérologique plus marquée. Cette activité plus importante peut s'expliquer de deux manières :

- soit ces points d'écoute ont été placés au sein de terrains de chasse favorables aux chiroptères, ce qui explique la forte activité au niveau de ces points,
- soit ils sont positionnés sur des secteurs de transit ou de nombreuses chauves-souris circulent.

Au vu des éléments collectés lors des inventaires et du comportement acoustique des chiroptères enregistrés, il semblerait que ce soit l'attrait des habitats naturels présents comme territoire de chasse pour les chiroptères qui explique cette forte activité. Cette activité peut être extrêmement importante, comme l'atteste le point n°11 où, en moyenne, une chauve-souris est contactée toutes les 13 secondes. La présence d'étagères, de boisements feuillus composés d'arbres de gros diamètres, ou encore de zone prairiale peut expliquer l'attrait de ces différents points pour les chiroptères.

A l'inverse, certains points présentent une relativement faible activité chiroptérologique. C'est notamment le cas des point 1, point 5, point 7 et point 9 qui comptabilisent moins de 50 contacts par heure toutes espèces confondues. Ces 4 points les moins favorables se trouvent situés en fond de vallon, ou à proximité, soit au niveau de boisement de conifères, soit au niveau des boisements humides et denses dominés par la saule marécageuse.

Un second paramètre intéressant à étudier est la répartition du nombre d'espèces par point. Cette analyse met en évidence les résultats suivants :

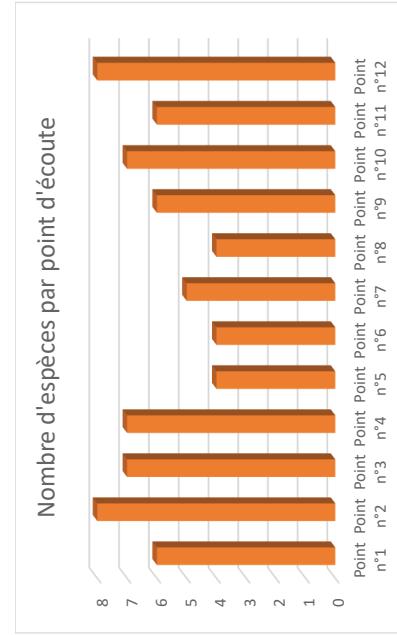


Figure 28 : Diagramme de répartition du nombre d'espèces par point d'écoute actif

Concernant la répartition spécifique par point d'écoute, on note également une certaine hétérogénéité faisant varier le nombre de contacts de 4 à 8 espèces en fonction des points. La moyenne du nombre d'espèces par point est estimée à 6 avec un écart type de 2. Les points 5, 6 et 11 sont donc inférieurs à la moyenne.

On remarque que le point n°6, qui présentait l'une des plus fortes activités chiroptérologiques (moyenne de 178 contacts /heure), abrite l'une des plus faibles diversités spécifiques. A l'inverse, le point n°1 et n°9 qui présentait une faible activité chiroptérologique (respectivement 48,8 et 31,2 contacts par heure) abrite une diversité spécifique égale à la moyenne des points. Ce à quoi il semble donc mettre en évidence que certains points, comme le point n°6, constituent plutôt des territoires de chasse favorables et présentent donc une forte activité, mais une faible diversité, tandis que les points tels que le point n°1 et n°9 sont principalement des axes de transit, que diverses espèces vont utiliser pour se déplacer, mais où l'activité générale y est relativement faible.

L'ensemble des points d'écoutes semblent donc présenter un intérêt chiroptérologique, soit comme territoire de chasse, soit comme axe de transit.

### → Inventaire passif.

L'inventaire acoustique passif s'est déroulé au cours de 6 nuits au sein de 6 points d'inventaires différents. L'ensemble de ces nuits d'écoute représente un total de 2 228 minutes d'enregistrement soit plus de 37 heures. La méthodologie employée et les limites sont détaillées dans l'étude spécifique annexée au présent rapport et reprise dans la partie VI.2. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE FAUNE-FLORÉ.

Cet inventaire acoustique passif a donc permis de mettre en évidence la présence certaine de 13 espèces de chiroptères, dont 2 espèces non inventoriées lors de l'écoute active. Le tableau ci-dessous liste l'ensemble des espèces ou groupes d'espèces inventoriées ainsi qu'une estimation de la rareté en nombre de contacts par espèce :

Tableau 9 : liste des espèces inventoriées et nombre de contacts par espèce / inventaire passif

Spécie	Nombre de contact	Spécie	Nombre de contact
Pipistrelle commune ( <i>Pipistrellus pipistrellus</i> )	1945	Oreillard gris ( <i>Plecotus austriacus</i> )	2
Pipistrelle de Kuhl ( <i>Pipistrellus kuhlii</i> )	195	Oreillard roux ( <i>Plecotus auritus</i> )	1
Pipistrelle de Nathusius ( <i>Pipistrellus nathusii</i> )	39	Oreillard gris / Oreillard roux ( <i>Plecotus austriacus</i> )/ ( <i>Plecotus auritus</i> )	3
Pipistrelle commune / Pipistrelle de Nathusius ( <i>Pipistrellus pipistrellus</i> )/ ( <i>Pipistrellus nathusii</i> )	64	Murin de Daubenton ( <i>Myotis daubentonii</i> )	1
Pipistrelle de Kuhl / Pipistrelle de Nathusius ( <i>Pipistrellus kuhlii</i> ) / ( <i>Pipistrellus nathusii</i> )	37	Murin à moustaches ( <i>Myotis mystacinus</i> )	5
Barbastelle d'Europe ( <i>Barbastellus barbastellus</i> )	83	Murin à oreilles échancrées ( <i>Myotis emarginatus</i> )	1
Sérotine commune ( <i>Eptesicus serotinus</i> )	4	Murin de Bechstein ( <i>Myotis bechsteinii</i> )	1
Noctule de Leisler ( <i>Nyctalus leisleri</i> )	2	Myotis sp.	13
Sérotule	1	Petit Rhinolophe ( <i>Rhinolophus hippocastanum</i> )	3

Le peuplement inventorié s'avère donc relativement similaire à celui mis en évidence via l'inventaire par écoute active. Les 2 espèces supplémentaires contactées grâce à cette méthode sont le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), ainsi que la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*). Ces deux espèces semblent toutefois relativement peu abondantes sur la zone

d'étude car seulement 1 contact de murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) et 2 contacts de Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*) ont été enregistrés.

A l'inverse, aucun contact de Grand Murin (*Myotis myotis*) et de Murin de Natterer (*Myotis nattereri*) n'a été enregistré au cours de ces 6 sorties d'inventaire passif.

Comme pour l'inventaire chiroptérologique par écoute active, un indice d'activité a été calculé, en pondérant le nombre de contacts par heure d'écoute, et en appliquant un coefficient de détectabilité. Les résultats sont exprimés en fréquence au travers du graphique ci après.

### Répartition de l'abondance des différentes espèces inventoriées

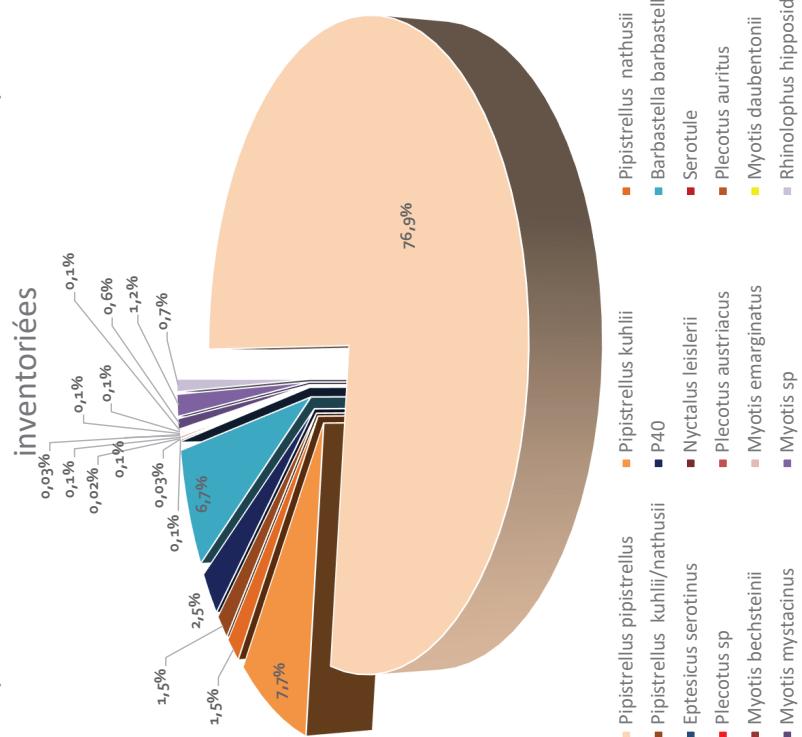


Figure 29 : Diagramme de répartition des différentes espèces en fonction de l'indice d'abondance pour l'écoute passive

Le constat semble relativement similaire à celui qui a pu être réalisé pour l'écoute active, à savoir une nette dominance du genre *Pipistrellus* qui représente plus de 90% du peuplement chiroptérologique local, dont près de 77% est uniquement composé de Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*).

La Barbastelle (*Barbastella barbastellus*) représente également une part non négligeable du peuplement chiroptérologique en comptabilisant près de 7 % de l'activité chiroptérologique.

Les autres espèces semblent quant à elles présentes de façon plus sporadique et représente environ 3% de l'activité pour un total de 9 espèces. La majorité de ces espèces n'a été contactée qu'une à deux fois au cours des 6 nuits d'inventaire.

Le classement ci-après permet de visualiser plus aisément la répartition de l'activité chiroptérologique en exposant le nombre de contact par heure moyen par espèce.

Tableau 10 : Liste des espèces inventoriées et nombre de contacts par espèce

Espèce	Nombre de contact / Heure
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	43,5
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	4,4
<i>Barbastella barbastellus</i>	3,8
<i>Pipistrellus pipistrellus / nathusii</i>	1,43
<i>Pipistrellus nathusii</i>	0,87
<i>Pipistrellus kuhlii / nathusii</i>	0,83
<i>Myotis sp.</i>	0,7
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	0,40
<i>Myotis mystacinus</i>	0,34
<i>Plecotus sp.</i>	0,06
<i>Eptesicus serotinus</i>	0,05
<i>Myotis bechsteinii</i>	0,05
<i>Myotis daubentonii</i>	0,05
<i>Myotis emarginatus</i>	0,04
<i>Plecotus austriacus</i>	0,04
<i>Plecotus auritus</i>	0,02
<i>Nyctalus leisleri</i>	0,02
<i>Serotule</i>	0,01

Les conclusions de cette écoute passive confirment donc les résultats de l'écoute active en soulignant la présence d'un peuplement chiroptérologique hétérogène composé d'au moins 13 espèces de chiroptères.

L'indice d'activité global enregistré sur le site est d'environ 70 contacts / heure ce qui s'avère inférieur à l'indice d'activité enregistré lors de l'écoute active (121 contacts / heure). Cela peut s'expliquer par le fait que l'écoute passive a été réalisée sur des nuits complètes, tandis que l'écoute active ciblait les heures ou l'activité chiroptérologique était la plus importante (à savoir les 2h à 3h suivant le coucher du soleil). Avec une moyenne d'environ 70 contacts / heure, il est toutefois possible de mettre en évidence que le site est relativement favorable aux chauves-souris.

La répartition de l'activité s'avère cependant relativement inégale entre les espèces puisque seulement 3 espèces représentent 51 contacts/heure. On note la présence d'un grand cortège d'espèces accompagnatrices qui semble fréquenter le secteur, mais qui reste dans des proportions plus faibles. Il s'agit notamment de la pipistrelle de nathusius (*Pipistrellus nathusii*), le petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) et le murin à moustaches (*Myotis mystacinus*).

Concernant l'inventaire passif, il s'avère relativement difficile de réaliser une analyse spatiale de la répartition des contacts enregistrés. En effet, étant donné que les différents points sont enregistrés au cours de différentes nuits, un certain nombre de paramètres vient influencer les résultats. C'est notamment le cas de la période de l'année, de la météo du jour ou encore des conditions climatiques des jours précédents.



L'ensemble de ces paramètres engendrant un grand nombre de biais dans l'analyse des résultats, il a été décidé de ne pas réaliser d'interprétation de la répartition spatiale des résultats issus de l'inventaire acoustique passif des chiroptères.

#### Niveau d'enjeux, de sensibilité et de vulnérabilité

• Au total, 15 espèces de chiroptères ont été inventorierées au sein de l'aire d'étude rapprochée, au cours des différentes sorties d'inventaire. Parmi ces quinze, toutes n'ont pas le même statut de protection et de conservation. Certaines espèces sont plus rares et menacées et doivent par conséquent faire l'objet d'une attention particulière. De plus, toute les espèces n'ont pas la même sensibilité vis-à-vis de l'éolien et les impacts potentiels peuvent donc être différents.

En se basant sur les statuts de protection et de conservation des différentes espèces inventoriées, indiquant leur niveau d'enjeux, puis en croisant avec leur niveau de sensibilité face à l'éolien, il est possible de définir un niveau de vulnérabilité. Il permet de mettre en évidence les espèces pouvant potentiellement être impactées par l'implantation d'un parc éolien.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Niveau d'enjeu	Niveau de sensibilité	Niveau de vulnérabilité
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Très fort 1.5	Moyenne à forte 2	Fort 3.5
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Fort 1	Moyenne à forte 2	Fort 3
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	Très fort 2	Faible 1	Fort 3
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Faible 0.5	Moyenne à forte 2	Assez fort 2.5
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Absence d'enjeu 0	Moyenne à forte 2	Assez fort 2
Sérotine commune	<i>Eptesicus seratus</i>	Absence d'enjeu 0	Moyenne à forte 2	Assez fort 2
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Très fort 1.5	Faible 1	Assez fort 2.5
Murin à oreilles échancreées	<i>Myotis emarginatus</i>	Très fort 1.5	Faible 1	Assez fort 2.5
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Fort 1	Faible 1	Assez fort 2
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Faible 0.5	Faible 1	Moderé 1.5
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Absence d'enjeu 0	Faible 1	Moderé 1
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Absence d'enjeu 0	Faible 1	Moderé 1
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Fort 1	Pas de sensibilité avérée 0	Moderé 1
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Faible 0.5	Pas de sensibilité avérée 0	Faible ou à préciser 0.5
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Absence d'enjeu 0	Pas de sensibilité avérée 0	Faible ou à préciser 0

Le calcul du niveau de vulnérabilité met en évidence que 9 espèces sur les 15 inventoriées, soit plus de la moitié, semblent présenter un niveau de vulnérabilité élevé (assez fort à fort) vis-à-vis de l'éolien. Cela traduit donc une sensibilité marquée d'une partie du peuplement chiroptérologique local face à la mise en place d'un projet de parc éolien.

Toutefois, en analysant plus en détail ces résultats, il est possible de définir deux types de sensibilités différentes. En effet, on retrouve :

- D'une part un groupe d'espèces présentant un niveau de sensibilité jugé assez fort, mais qui ne présentent qu'une faible sensibilité à l'éolien et qui ne sont donc pas sujet à un impact direct avec les éoliennes. Ces espèces ressortent donc avec un niveau de vulnérabilité élevé car elles présentent un niveau d'enjeu fort à très fort. L'impact lié à la mise en place d'un projet éolien sur ces espèces sera donc plus lié à une perte d'habitats, de territoires de chasse ou de gîtes, qu'à un risque de collision ou de barotraumatisme. Le schéma d'implantation, ainsi que la localisation des voies et chemins d'accès devra donc être réfléchi afin de limiter au maximum la destruction d'habitats naturels favorables à ces espèces. Ce premier groupe est composé du Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*), du Grand Murin (*Myotis myotis*) du Murin à oreilles échancreées (*Myotis emarginatus*), et de la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*).
- Le second groupe d'espèces pouvant être réalisé se compose d'espèces au niveau de vulnérabilité élevé, du fait de leur forte sensibilité à l'éolienne. C'est donc le risque de collision, ou de barotraumatisme qui s'avère être le plus impactful. Ce risque est lié au comportement des chauves-souris pratiquant le haut vol et qui sont attirées par la lumière : Pipistrelles, Noctule et Sérotine.

Le degré et la nature de l'impact potentiel du projet de parc éolien de PLEMET sur le peuplement chiroptérologique local s'avère donc variable en fonction des espèces. Le projet devra donc tenir compte de la présence de ces espèces vulnérables représentant plus de la moitié de la diversité spécifique.

#### SYNTHÈSE :

L'inventaire acoustique a permis de mettre en évidence une diversité chiroptérologique intéressante avec la présence de 15 espèces de chiroptères. Ce peuplement est très fortement dominé par le genre des Pipistrellus qui représente entre 80% et 90% de l'activité chiroptérologique avec une pipistrelle commune en tête (entre 55% et 77% de l'activité). Hormis la Barbastelle, le Murin de Daubenton et le Murin à moustache, les autres espèces sont minoritaires (moins de 1% de l'activité par espèces). Malgré l'hétérogénéité du peuplement, on note toutefois les présences de plusieurs espèces à enjeu comme le Petit Rhinolophe, la pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*), le Murin de Bechstein (*Myotis myotis*) ou encore le Murin à oreilles échancreées (*Myotis emarginatus*).

Vis-à-vis de ces espèces, on note une certaine hétérogénéité quant à leur répartition et à leur activité. Ainsi certains points, tels que le n°1 et le n°9 semblent donc présenter un intérêt particulier pour le transit, mais l'activité chiroptérologique y reste faible. A l'inverse, d'autres points comme le n°6 mettent en évidence une forte activité chiroptérologique mais une faible diversité spécifique, ce qui pourrait traduire un intérêt particulier comme territoire de chasse pour certaines espèces. Les niveaux de protection et de conservation de ces espèces, ainsi que leur niveau de sensibilité à l'éolien, s'avèrent relativement variables. Suite au croisement de ces deux aspects, plusieurs espèces semblent présenter un niveau de vulnérabilité élevé :

- vulnérabilité forte : Pipistrelle de Nathusius ; Murin (*Myotis myotis*) et Murin de Bechstein.
- vulnérabilité assez forte : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Sérotine commune, Grand Murin, Murin à oreilles échancreées et Barbastelle d'Europe.

La mise en place du projet de parc éolien de PLEMET devra donc être réfléchie dans le but d'éviter, de réduire et de compenser les impacts potentiels de ce projet sur les peuplements chiroptérologiques présents. Ce diagnostic permet aussi de mettre en lumière des milieux favorables aux chiroptères et qui sont des secteurs sensibles à prendre en compte dans l'implantation du parc éolien.

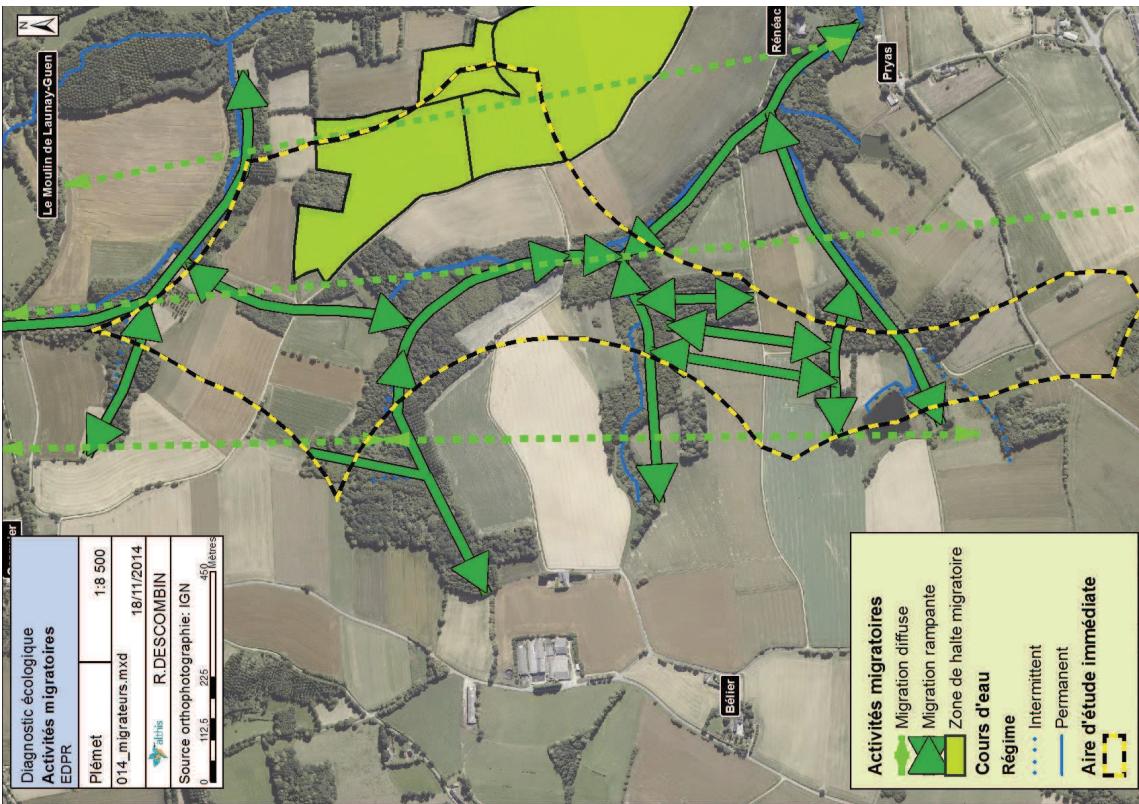


Figure 30 : Activités des oiseaux en migration postnuptiale

#### II.2.4. Avifaune

- Avifaune migratrice post-nuptiale :

Pour étudier la migration postnuptiale dans l'aire d'étude rapprochée, trois journées d'inventaire ont été réparties de mi-septembre à mi-octobre 2014. Les inventaires se sont déroulés juste après une période estivale chaude et enssoleillée qui a perduré jusqu'à mi-octobre. La météorologie a conditionné des passages de migrants étaient dans le temps. Elle a peut-être ralenti le passage de certaines espèces comme le pinson des arbres (Fringilla coelebs) dont les effectifs sont limités dans l'étude.

→ **Effectifs et diversité spécifique :**

En tout, ce sont 748 individus et 34 espèces différentes qui ont été inventoriées dans la ZIP. Ce chiffre révèle un flux relativement modéré et une diversité limitée en période de migration postnuptiale.

Les familles les plus abondantes sont les motaciliidés (avec surtout le pipit farlouse), les fringillidés (pinson des arbres et chardonneret élégant). Les hirundinidés ne dominent pas par leur nombre, néanmoins des milliers d'individus en migration ont été observés entre l'aire d'étude rapprochée et le bourg de PLEMET. Ils ne sont donc pas décomptés mais cette famille est l'une des plus actives en migration sur la commune.

Ensuite, les effectifs sont relativement bien répartis dans les différentes familles sans qu'une domine en particulier.

Les rapaces (Accipitridiés et Falconidés) sont peu représentés avec 1 épervier d'Europe, 2 busards variables et 3 faucons crècerelle. Les laridés sont absents des comptages alors qu'en Bretagne les goélands bruns et argentés investissent parfois les terres après la reproduction en quête de nourriture.

→ **Hauteurs de vol :**

Les hauteurs de vols sont très souvent comprises entre 0 et 50m. Néanmoins, l'étude démontre que la hauteur de vol majoritaire est comprise entre 50 et 100m, c'est-à-dire plusieurs dizaines de mètres au-dessus de la cime des arbres. Ainsi la quasi majorité des passereaux (ordre dominant) évoluent entre 50 et 100m. Ces vols sont des déplacements de plusieurs centaines de mètres à plusieurs kilomètres. Ils correspondent typiquement à des mouvements migratoires. Les accipitriformes (rapaces) inventoriés sont trop peu nombreux pour tirer une tendance.

→ **Axe migratoire :**

La grande majorité des oiseaux ont une orientation de vol qui va du nord au sud ou du nord à sud-sud-est, avec des effectifs totaux dans ces axes, respectivement de environ, 200 et 150 individus. Ces orientations correspondent tout à fait à des migrants postnuptiaux provenant du nord de l'Europe et se dirigeant vers la Méditerranée ou l'Afrique pour passer l'hiver. Les autres orientations de vols correspondant à des déplacements locaux suivant des corridors écologiques utilisés surtout par les oiseaux sédentaires ou en halte migratoire.

Trois utilisations distinctes de la ZIP se dégagent :

- Il y a tout d'abord une **migration diffuse**. Une partie des oiseaux volant entre 50 et 100m ont des orientations de vol bien marquées nord-sud. Les flux de ces oiseaux se répartissent dans toute la ZIP et ils sont diffus. Il n'y a pas de secteur concentrant le passage de ces oiseaux. Ils sont illustrés en traits pointillés dans la carte ci-après.
- La seconde utilisation de la ZIP est une **migration rampante**. Ces oiseaux se concentrent dans les fonds de vallons dans les boisements. Ils volent de proches en proches entre 10 et 50m. Ils utilisent uniquement les structures paysagères et les corridors écologiques. Dans certains secteurs la migration rampante saute d'un vallon à l'autre par l'intermédiaire de bois (voir carte ci-après).
- Zone de **haltes** : la majorité des oiseaux de migration diffuse sont observés en vol continu. Ils peuvent réaliser des haltes dans les milieux ouverts, notamment sur le plateau agricole à l'est de la ZIP (alouette des champs, pipit farlouse, etc). Les espèces en migration rampante ou à tendance forestière et volant de nuit sont localisées de jour dans les boisements. Il s'agit par exemple du pouillot véloce et du rougegorge familier.

**Niveaux d'enjeu, sensibilité et vulnérabilité :**

Le tableau ci-après reprend la liste des oiseaux migrateurs et leurs status afin de déterminer les niveaux d'enjeu, de sensibilité et vulnérabilité respectifs (voir méthodologique). Les chiffres entre parenthèses correspondent aux notes allouées à chaque espèce pour chaque niveau.

**Tableau 11 : Niveaux d'enjeu, de sensibilité et de vulnérabilité des oiseaux migrateurs postnuptiaux**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive oiseaux	LOMSB*	Liste rouge nationale hivernant	Enjeu	Sensibilité	Vulnérabilité
Accentor mouchet	<i>Prunella modularis</i>	X	Non	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)	Faible (0)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Moyenne (1)	Faible (1)
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>		Anexe I	Non	Faible (1)	Moyenne (1)	Assez fort (2)
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Bruant zizi	<i>Emberiza cirrus</i>	X	Non	-	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Anexe II/2	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Moyenne (1)	Moyenne (1)
Cornette noire	<i>Corvus corone</i>	Anexe II/2	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Moyenne (1)	Moyenne (1)
Epeirier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Moyenne (1)	Faible (1)
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Anexe II	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Moyenne (1)	Faible (1)
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Moyenne (1)	Faible (1)
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Garé de chiennes	<i>Garrulus glandarius</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Anexe II	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Moyenne (1)	Faible (1)
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	X	Non	-	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	X	Non	-	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Pic Épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)	Faible (0)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	X	Non	-	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	Anexe II/2	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Moyenne (1)	Faible (1)
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Moyenne (1)	Faible (1)
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>		DD	Non	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Pouillot voleur	<i>Phylloscopus collybita</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)	Faible (0)
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)	Faible (0)
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	X	Non	-	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)	Faible (-1)
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)	Faible (-1)

\*Liste des oiseaux menacés et à surveiller de Bretagne (Bargain B & All., 2009)  
 LC : préoccupation mineure ; VU : Vulnérable ; NA : Données insuffisantes

On observe ainsi que tous les oiseaux migrateurs postnuptiaux sont classés en vulnérabilité faible, sauf l'Alouette lulu. Cette espèce est en migration diffuse dans toute la ZIP. Elle n'occupe pas de couloir de migration particulier, ni de zone de haltes migratoires bien définies. L'effectif inventorié est de 6 individus en 3 sorties cumulées.

**SYNTHESE :**

La ZIP est investie par de faibles populations d'oiseaux migrateurs postnuptiaux (quelques centaines). Une partie de la migration est diffuse sur l'ensemble de la ZIP à une hauteur comprise entre 50 et 100m. L'autre partie de la migration est rampante, elle emprunte surtout les fonds de vallons. La migration rampante est constituée de flux entre 10 et 50m. La majorité des espèces recensées sont de vulnérabilité faible vis-à-vis des éoliennes, sauf l'Alouette lulu.

**Avifaune pré-nuptiale :**

Pour étudier la migration prénuptiale dans l'aire d'étude rapprochée, quatre journées d'inventaire sont réparties de mi-mars à fin mars. Les inventaires de migration prénuptiale commencent généralement début mars. Mais étant donné les conditions très pluvieuses et ventées de début mars, l'inventaire a été décalé. Les inventaires se sont déroulés juste après un hiver très froid et sec, suivi de deux semaines très pluvieuses début mars. Cette météorologie engendre des passages concentrés dans la deuxième moitié de mars.

**Effectifs et diversité spécifique :**

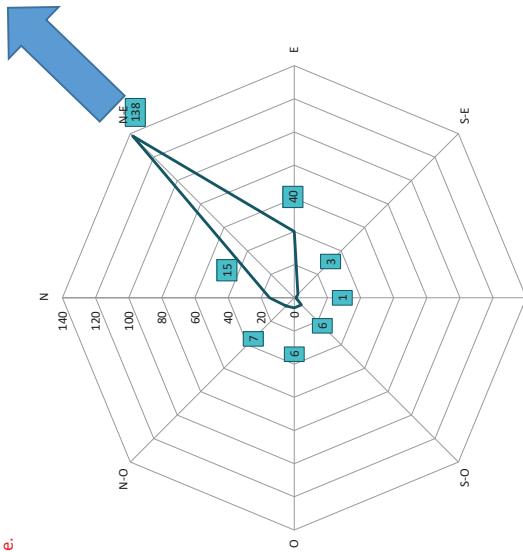
En tout, ce sont 35 espèces différentes qui sont inventoriées dans l'AER. Ce chiffre révèle une diversité relativement faible en période de migration prénuptiale. Les effectifs sont largement dominés par les fringillidés (pinson des arbres, et linotte, mélodieuse e). Cette famille représente plus de 47% des observations. Suivent ensuite les colombidés (pigeon ramier, et les corvidés (chioucas des tours, et corneille noire). Les rapaces sont peu nombreux (falconidés et accipitrinidés). Le nombre d'individus migrateurs total est de 510 individus cumulé en quatre journées d'inventaire. Ces effectifs très faibles démontrent qu'il y a une migration marginale sur le site.

**Hautiers de vol :**

Les hautiers de vol sont majoritairement comprises entre 0 et 50m. Elles concernent environ 71% en vol effectif. Ainsi, presque tous les passereaux (ordre dominant) évoluent entre 0 et 50m. Ce sont surtout les charadriiformes qui volent pour 8% au-dessus de 50m.

**Axe migratoire**

La migration est diffuse dans toute l'aire d'étude rapprochée. Elle suit majoritairement un axe orienté vers le nord-est. Les oiseaux ne suivent pas d'éléments paysagers particuliers. La figure ci-dessus ne prend pas en compte les oiseaux au sol ou sans orientation de vol précise.


**Figure 31 : Effectifs cumulés en fonction de l'orientation de vol**
**Milleux fréquentés**

La migration est diffuse dans toute l'AER. Il n'y a pas d'axe de migration privilégié, ni de zone de halte migratoire marquée. Les oiseaux migrateurs observés forment typiquement des groupes de plusieurs dizaines d'individus dont les vols sont étaisés dans le temps.


**Niveaux d'enjeu, sensibilité et vulnérabilité :**

Le tableau ci-après reprend la liste des oiseaux migrateurs prénuptiaux et leurs statuts afin de déterminer les niveaux d'enjeu, de sensibilité et vulnérabilité respectifs (voir méthodologie).

**Tableau 12 : Niveaux d'enjeu, de sensibilité et de vulnérabilité des oiseaux migrateurs prénuptiaux**

Nom commun	Nom scientifique	LR	Déterminant national** e ZNIEFF*	Directive oiseaux	Enjeux	Sensibilité	Vulnérabilité
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	-	NON	-	Absence d'enjeu	Très faible	Faible ou à préciser
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	NA	NON	-	Absence d'enjeu	Moyenne	Faible ou à préciser
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	-	NON	Arrixe 1 Enjeu Faible	Moyenne	Moderée	Modérée
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	NT	NON	-	Absence d'enjeu/able ou non connu	Faible ou à préciser	Faible ou à préciser
Brunant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	-	NON	-	Enjeu Faible : able ou non connu	Faible ou à préciser	Faible ou à préciser
Buteo buteo	<i>Buteo buteo</i>	NA	NON	-	Absence d'enjeu	Moyenne	Faible ou à préciser
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	NA	NON	-	Absence d'enjeu	Moyenne	Faible ou à préciser
Choucas des tours	<i>Circus monedula</i>	-	NON	-	Absence d'enjeu	Très faible	Faible ou à préciser
Cornuelle noire	<i>Corvus corone</i>	-	NON	-	Absence d'enjeu	Moyenne	Faible ou à préciser
Epeirier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	-	NON	-	Absence d'enjeu	Moyenne	Faible ou à préciser
Faucon céleste	<i>Falco tinnunculus</i>	NA	NON	-	Absence d'enjeu/able ou non connu	Moyenne	Faible ou à préciser
Fouille macroule	<i>Fulica atra</i>	NA	NON	-	Absence d'enjeu/able ou non connu	Moyenne	Faible ou à préciser
Géai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	NON	-	Absence d'enjeu	Moyenne	Faible ou à préciser
Grondard argenté	<i>Lanius argentatus</i>	NA	NON	-	Absence d'enjeu	Moyenne	Faible ou à préciser
Grondard brun	<i>Lanius excubitor</i>	NA	NON	-	Absence d'enjeu	Très faible	Faible ou à préciser
Grand comorin	<i>Phalacrocorax carbo</i>	NA	NON	-	Absence d'enjeu	Très faible	Faible ou à préciser
Grèbe castagnier	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	-	NON	-	Absence d'enjeu	Très faible	Faible ou à préciser
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	-	NON	-	Absence d'enjeu	Très faible	Faible ou à préciser
Grisette draine	<i>Turdus viscivorus</i>	NA	NON	-	Absence d'enjeu/able ou non connu	Moyenne	Faible ou à préciser
Grise litorne	<i>Turdus philomelos</i>	-	NON	-	Absence d'enjeu/able ou non connu	Moyenne	Faible ou à préciser
Grise mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	-	NON	-	Absence d'enjeu/able ou non connu	Moyenne	Faible ou à préciser
Grise musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	NON	-	Absence d'enjeu	Moyenne	Faible ou à préciser
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	-	NON	-	Absence d'enjeu/able ou non connu	Moyenne	Faible ou à préciser
Mélie noir	<i>Turdus merula</i>	NA	NON	-	Absence d'enjeu/able ou non connu	Moyenne	Faible ou à préciser
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	NA	NON	-	Absence d'enjeu	Très faible	Faible ou à préciser
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	NON	-	Absence d'enjeu	Très faible	Faible ou à préciser
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	LC	NON	-	Absence d'enjeu	Moyenne	Faible ou à préciser
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	NA	NON	-	Absence d'enjeu/able ou non connu	Faible ou à préciser	Faible ou à préciser
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	-	NON	-	Absence d'enjeu/able ou non connu	Moyenne	Faible ou à préciser
Pouillot vénole	<i>Phylloscopus collybita</i>	NA	NON	-	Absence d'enjeu/able ou non connu	Faible ou à préciser	Faible ou à préciser
Rougegorge familier	<i>Erythrocercus leucogaster</i>	NA	NON	-	Absence d'enjeu/able ou non connu	Faible ou à préciser	Faible ou à préciser
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	-	NON	-	Absence d'enjeu	Très faible	Faible ou à préciser
Tarin les aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	-	NON	-	Absence d'enjeu	Très faible	Faible ou à préciser

\*Liste des oiseaux migrateurs déterminants ZNIEFF de Bretagne (CSPRN 2004)

\*\* Liste rouge des oiseaux menacés en France – Oiseaux de France métropolitaine – MAJ 2016 (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS 2016).

LC : préoccupation mineure ; VU : Vulnérable ; NA : Non applicable ; DPD : Données insuffisantes ; NE : Non évalué

Les oiseaux migrateurs prénuptiaux sont presque tous classés en vulnérabilité faible. Une seule espèce est classée en vulnérabilité « Modérée » : l'alouette lulu. Cette espèce est observée plusieurs fois au nord de l'aire d'étude rapprochée. Il s'agit en fait d'oiseaux reproducteurs prenant leur quartier d'été (voir partie oiseaux nicheurs).

**SYNTHESE :**

L'AER est investie par des populations d'oiseaux migrateurs prénuptiaux peu conséquentes avec 510 individus inventoriés en 4 sessions. 35 espèces sont identifiées pendant cette période. La migration est globalement diffuse, orientée vers le nord-est et située entre 0 et 50m d'altitude. Il n'y a pas de zones de concentration des flux, ni de halte migratoire avérée. Toutes les espèces recensées sont de vulnérabilité faible, vis-à-vis des éoliennes, sauf l'alouette lulu (vulnérabilité « Modérée »). Cette dernière n'apporte pas de contrainte particulière au projet.

**Avifaune nicheuse :**

→ Effectifs et diversité spécifique :

Au total, 46 espèces d'oiseaux sont inventoriées pendant la période de nidification. A chaque point d'écoute les populations d'oiseaux sont estimées en nombre de couples. De plus, un indice de nidification est attribué par espèce (voir méthodologie).

**Tableau 13 : Liste des oiseaux recensés en période de nidification et effectifs estimés**

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut de nidification	Nombre de couple		
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	D - Certain	2		
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette lulu	Accenteur des champs	C - Probable	1	
<i>Lullula arborea</i>	Bergeronnette grise	Alouette lulu	B - Nidification possible	2	
<i>Emberiza citrinella</i>	Brunant jaune	Bergeronnette grise	C - Probable	1,5	
<i>Buteo buteo</i>	Buteo buteo	Bouvreuil pivoine	B - Nidification possible	2	
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	Bouvreuil jaune	C - Probable	5,5	
<i>Coloeus monedula</i>	Choucas des tours	Buse variable	D - Certain	2,5	
<i>Corvinus cornone</i>	Cornuelle noire	Corneille noire	D - Certain	3	
<i>Accipiter nisus</i>	Epeirier d'Europe	Faisan de Colchide	B - Nidification possible	3	
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon céleste	Etourneau sansonnet	B - Nidification possible	2	
<i>Fulica atra</i>	Fouille macroule	Épervier d'Europe	B - Nidification possible	0,5	
<i>Garrulus glandarius</i>	Géai des chênes	Faucon crécerelle	C - Probable		
<i>Lanius excubitor</i>	Grondard argenté	Fauvette à tête noire	C - Probable	5	
<i>Grallus gallininus</i>	Grondard brun	Fauvette des jardins	C - Probable	1	
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand comoran	Fauvette grise	C - Probable	1	
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagnier	Galinule poule d'eau	D - Certain	0,5	
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	Geai des chênes	C - Probable	2	
<i>Turdus viscivorus</i>	Grisette draine	Gobemouche gris	C - Probable	1	
<i>Turdus philomelos</i>	Grisette litorne	Goéland brun	B - Nidification possible	1	
<i>Turdus iliacus</i>	Grisette mauvis	Tachyporus ruficollis	Grèbe castagnier	D - Certain	1
<i>Turdus philomelos</i>	Grisette musicienne	Certhia brachyactyla	Grimperdues des jardins	C - Probable	2
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	Cratospiza strigata	C - Probable	1	
<i>Turdus merula</i>	Mélie noir	Lanius fuscus	Héron cendré	D - Certain	1
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	Parus apus	Hirundo rustica	A - Simple présence	2,5
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	Apus apus	Hypolais polyglotta	B - Nidification possible	1
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	Carduelis spinus	Merle noir	D - Certain	7
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	Parus cristatus	Merle noir	D - Certain	12,5
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	Dendrocopos major	Mésange à longue queue	D - Certain	7
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot vénole	Parus major	Mésange bleue	D - Certain	4
<i>Erythrocercus leucogaster</i>	Rougegorge familier	Parus major	Mésange charbonnière	D - Certain	0,5
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	Parus major	Mésange huppée	C - Probable	2
<i>Carduelis spinus</i>	Tarin les aulnes	Parus major	Pic vert	C - Probable	2

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut de nidification	Nombre de couple	LOMSB*	Directive oiseaux	Liste rouge nationale nicheurs	Enjeux	Sensibilité	Vulnérabilité
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	D - Certain	20				Faible (1)	Très faible (-1)	Faible (0)
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet triple-bandeau	D - Certain	2				Faible (1)	Très faible (-1)	Faible (0)
<i>Eriothacus rubecula</i>	Rougegorge familiier	D - Certain	16				Absence d'enjeu (0)	Moyenne (1)	Faible (1)
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	D - Certain	1				Absence d'enjeu (0)	Moyenne (1)	Faible (1)
<i>Strix aluco</i>	Tourterelle des bois	B - Nidification possible	7				Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)	Faible (-1)
<i>Strix nebulosa</i>	Tourterelle turque	B - Nidification possible	0,5				Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)	Faible (-1)
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	D - Certain	25						
Gobemouche gris				<i>Muscicapa striata</i>	X	Non	U	Faible (1)	Très faible (-1)
Goéland brun				<i>Larus fuscus</i>	Annexe II	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (1)
Grèbe castagneux				<i>Tachybaptus ruficollis</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)
Grimpeau des jardins				<i>Certhia brachydactyla</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)
Grive draine				<i>Turdus viscivorus</i>	Annexe II	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Grive musicienne				<i>Turdus philomelos</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Héron cendré				<i>Ardea cinerea</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Hirondelle rustique				<i>Hirundo rustica</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Moyenne (1)
Hypolais polyglotte				<i>Hypolais polyglotta</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Martinet noir				<i>Apus apus</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Moyenne (1)
Merle noir				<i>Turdus merula</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Mésange bleue				<i>Cyanistes caeruleus</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)
Mésange charbonnière				<i>Parus major</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (1)
Mésange huppée				<i>Parus cristatus</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Pic épeiche				<i>Dendrocopos major</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)
Pic vert				<i>Picus viridis</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Pie bavarde				<i>Pica pica</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Pigeon ramier				<i>Columba palumbus</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Moyenne (1)
Pinson des arbres				<i>Fringilla coelebs</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Pipit des arbres				<i>Anthus trivialis</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Pipit farlouse				<i>Anthus pratensis</i>	X	Non	U	Faible (1)	Faible (0)
Pouillot vêlage				<i>Phylloscopus collybita</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Poule d'eau				<i>Gallinula chloropus</i>	Annexe II	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)
Roitelet huppé				<i>Regulus regulus</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (1)
Rougegorge familier				<i>Erithacus rubecula</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)
Stitelle torchepot				<i>Sitta europaea</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)
Tourterelle des bois				<i>Streptopelia turtur</i>	Annexe II	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Tourterelle turque				<i>Streptopelia turtur</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Troglodyte mignon				<i>Troglodytes troglodytes</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)

La seule espèce de vulnérabilité modérée est l'Alouette lulu. Un individu a été observé en vol dans le sud du de l'aire d'étude rapprochée. Sa présence est ponctuelle. En revanche deux couples sont notés reproducteurs probables dans le nord. Ils profitent d'une alternance de bosquets, de cultures et de prairies et d'un fort effectif. Cette mosaïque n'est pas l'habitat de reproduction typique de l'espèce mais elle peut l'être en l'absence d'habitats plus favorables comme les landes et les fourrés

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut de nidification	Nombre de couple
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	D - Certain	20
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet triple-bandeau	D - Certain	2
<i>Eriothacus rubecula</i>	Rougegorge familiier	D - Certain	16
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	D - Certain	1
<i>Strix aluco</i>	Tourterelle des bois	B - Nidification possible	7
<i>Strix nebulosa</i>	Tourterelle turque	B - Nidification possible	0,5
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	D - Certain	25

Les 46 espèces d'oiseaux nicheurs peuvent être divisées en plusieurs groupes :

- On retrouve tout d'abord des espèces typiquement forestières dans les fonds de vallons, avec le pic épeiche, la sittelle torchepot, et le grimpeau des jardins.
- Ensuite, la ZIP regroupe des espèces peu spécialisées comme la cornuelle noire, la pie bavarde, et la tourterelle turque.
- Le cortège le plus important est celui des oiseaux boragineux. Bien que le bocage ait disparu, ces espèces profitent du phénomène de lieière pour se maintenir : pic vert, pipit des arbres, faucon crécerelle, etc.
- Il y aussi des espèces urbaines comme le martinet noir et l'hirondelle rustique qui ne se reproduisent pas dans la ZP. Ils profitent des secteurs riches en insectes pour se nourrir.

➔ **Niveaux d'enjeux, sensibilité et vulnérabilité :**

Le tableau ci-après reprend la liste des oiseaux nicheurs et leurs statuts afin de déterminer les niveaux d'enjeu, de sensibilité et vulnérabilité respectifs (voir méthodologie). Les chiffres entre parenthèses correspondent aux notes allouées à chaque espèce pour chaque niveau.

Tableau 14 : Niveaux d'enjeu, de sensibilité et de vulnérabilité des oiseaux nicheurs

Nom vernaculaire	Nom scientifique	liste rouge nationale nicheurs	Enjeux	Sensibilité	Vulnérabilité
Accenteur mouchet	<i>Purnella modularis</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)
Alouette lulu	<i>Alauda arvensis</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)
Bergeronnette grise	<i>Lullula arborea</i>	Annexe I	Non	LC	Faible (0,5)
Bouvreuil pivoine	<i>Motacilla alba</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)
Bruant jaune	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	X	Non	U	Faible (1)
Buse variable	<i>Emberiza citrinella</i>	X	Non	NT	Faible (0,5)
Corneille noire	<i>Buteo buteo</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)
Epervier d'Europe	<i>Corvus corone</i>	Annexe II/2	Non	LC	Absence d'enjeu (0)
Etourneau salsinet	<i>Accipiter nisus</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)
Etourneau salsinet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Annexe II	Non	LC	Absence d'enjeu (0)
Faisan de colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Annexe II/1 et III/1	Non	LC	Absence d'enjeu (0)
Fauvette des jardins	<i>Falco tinnunculus</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia borin</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	X	Non	NT	Faible (0,5)
Geai de chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)

(GOB coord., 2012). Son enjeu est comptabilisé comme faible (voir partie méthodologie) par le système de notation, néanmoins sa présence est à prendre en compte. C'est une espèce remarquable.

#### SYNTHESE :

L'inventaire des oiseaux nicheurs met en avant 46 espèces, dont six d'enjeu faible : l'ralouette lulu, le bruant jaune, le bouvreuil pivoine, pipit fariouse, la fauvette griselette et le gobé mousse gris. Elles sont de vulnérabilité faible car leur sensibilité à-vis des éoliennes est faible. L'ralouette lulu fait exception avec une vulnérabilité modérée. Son domaine vital dans la ZIP est constitué de lisière et de cultures. Cet habitat non typique est tout même à prendre en considération.

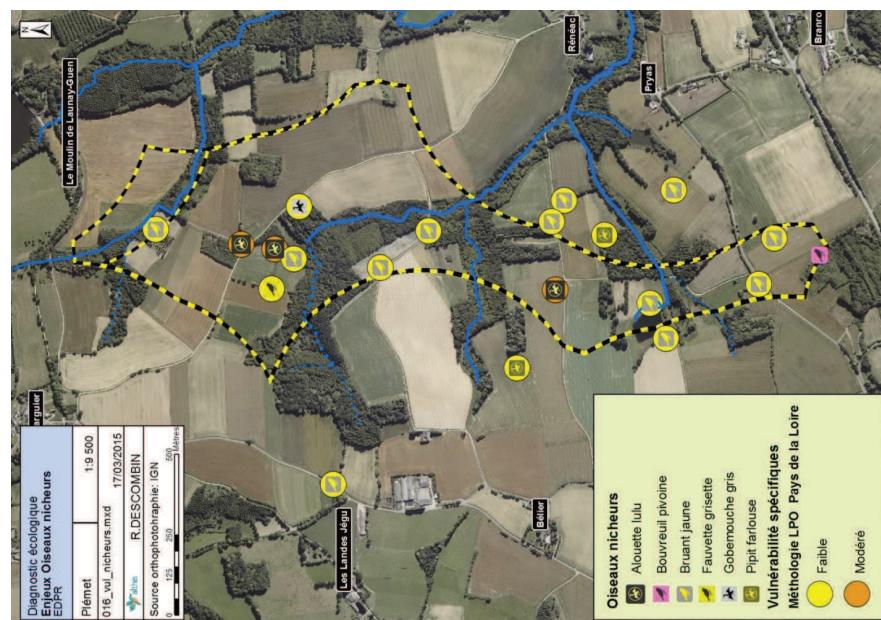


Figure 32 : Vulnérabilité des oiseaux nicheurs

- Avifaune hivernante :

La période d'hivernage se déroule entre la migration postnuptiale et la migration prénuptiale. Elle correspond en terme de date à l'intervalle de temps entre fin octobre et fin février, avec un pic en décembre et janvier (œur de l'hivernage).

#### → Effectifs et diversité spécifique :

Lors des inventaires hivernaux, plusieurs espèces d'oiseaux ont été inventoriées. Ces espèces se divisent en plusieurs catégories :

- **Les hivernants migrants** : il s'agit d'oiseaux présents sur le site détenu uniquement pendant la période hivernale. Ils correspondent à des espèces migratrices qui nichent plus au nord de l'Europe et qui viennent passer l'hiver dans des zones au climat moins rude. Ces espèces repartent au printemps pour aller nicher dans d'autres pays.
- **Les hivernants sédentaires** : il s'agit d'oiseaux présents sur le site détenu tout au long de l'année. Ils fréquentent donc le site à différentes périodes et y passent la totalité de l'hiver.
- **Les hivernants sédentaires/migrateurs** : Les oiseaux sédentaires voient, dans certains cas, leurs effectifs augmenter de façon significative en période hivernale. Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons différentes. En effet, cette augmentation peut être due, en premier lieu, au fait que des communautés plus nordiques d'une espèce viennent passer l'hiver plus au sud et se mélangent alors à ces congénères sédentaires. On retrouve alors une population mixte d'oiseaux d'une même espèce regroupant des individus sédentaires et des individus hivernants. L'autre possibilité s'explique par des phénomènes de rassemblement hivernaux. En effet, certaines espèces peuvent vivre de façon isolée en période de reproduction, puis devenir grégaire pour passer l'hiver. Au vu de ces divers éléments, il peut s'avérer difficile de différencier certaines espèces migratrices des sédentaires. Il a donc été convenu que, dans le cas d'espèces présentant des ambiguïtés de statut, une intégration dans les deux catégories sera appliquée (hivernantes et sédentaires).

- **Les hivernants sédentaires** : il s'agit d'oiseaux présents sur le site détenu tout au long de l'année. Ils fréquentent donc le site à différentes périodes et y passent la totalité de l'hiver.

- **Les hivernants sédentaires/migrateurs** : Les oiseaux sédentaires voient, dans certains cas, leurs effectifs augmenter de façon significative en période hivernale. Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons différentes. En effet, cette augmentation peut être due, en premier lieu, au fait que des communautés plus nordiques d'une espèce viennent passer l'hiver plus au sud et se mélangent alors à ces congénères sédentaires. On retrouve alors une population mixte d'oiseaux d'une même espèce regroupant des individus sédentaires et des individus hivernants. L'autre possibilité s'explique par des phénomènes de rassemblement hivernaux. En effet, certaines espèces peuvent vivre de façon isolée en période de reproduction, puis devenir grégaire pour passer l'hiver. Au vu de ces divers éléments, il peut s'avérer difficile de différencier certaines espèces migratrices des sédentaires. Il a donc été convenu que, dans le cas d'espèces présentant des ambiguïtés de statut, une intégration dans les deux catégories sera appliquée (hivernantes et sédentaires).

- **Les hivernants sédentaires** : il s'agit d'oiseaux présents sur le site détenu tout au long de l'année. Ils fréquentent donc le site à différentes périodes et y passent la totalité de l'hiver.

- **Les hivernants sédentaires/migrateurs** : Les oiseaux sédentaires voient, dans certains cas, leurs effectifs augmenter de façon significative en période hivernale. Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons différentes. En effet, cette augmentation peut être due, en premier lieu, au fait que des communautés plus nordiques d'une espèce viennent passer l'hiver plus au sud et se mélangent alors à ces congénères sédentaires. On retrouve alors une population mixte d'oiseaux d'une même espèce regroupant des individus sédentaires et des individus hivernants. L'autre possibilité s'explique par des phénomènes de rassemblement hivernaux. En effet, certaines espèces peuvent vivre de façon isolée en période de reproduction, puis devenir grégaire pour passer l'hiver. Au vu de ces divers éléments, il peut s'avérer difficile de différencier certaines espèces migratrices des sédentaires. Il a donc été convenu que, dans le cas d'espèces présentant des ambiguïtés de statut, une intégration dans les deux catégories sera appliquée (hivernantes et sédentaires).

- **Les hivernants sédentaires** : il s'agit d'oiseaux présents sur le site détenu tout au long de l'année. Ils fréquentent donc le site à différentes périodes et y passent la totalité de l'hiver.

- **Les hivernants sédentaires/migrateurs** : Les oiseaux sédentaires voient, dans certains cas, leurs effectifs augmenter de façon significative en période hivernale. Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons différentes. En effet, cette augmentation peut être due, en premier lieu, au fait que des communautés plus nordiques d'une espèce viennent passer l'hiver plus au sud et se mélangent alors à ces congénères sédentaires. On retrouve alors une population mixte d'oiseaux d'une même espèce regroupant des individus sédentaires et des individus hivernants. L'autre possibilité s'explique par des phénomènes de rassemblement hivernaux. En effet, certaines espèces peuvent vivre de façon isolée en période de reproduction, puis devenir grégaire pour passer l'hiver. Au vu de ces divers éléments, il peut s'avérer difficile de différencier certaines espèces migratrices des sédentaires. Il a donc été convenu que, dans le cas d'espèces présentant des ambiguïtés de statut, une intégration dans les deux catégories sera appliquée (hivernantes et sédentaires).

- **Les hivernants sédentaires** : il s'agit d'oiseaux présents sur le site détenu tout au long de l'année. Ils fréquentent donc le site à différentes périodes et y passent la totalité de l'hiver.

- **Les hivernants sédentaires/migrateurs** : Les oiseaux sédentaires voient, dans certains cas, leurs effectifs augmenter de façon significative en période hivernale. Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons différentes. En effet, cette augmentation peut être due, en premier lieu, au fait que des communautés plus nordiques d'une espèce viennent passer l'hiver plus au sud et se mélangent alors à ces congénères sédentaires. On retrouve alors une population mixte d'oiseaux d'une même espèce regroupant des individus sédentaires et des individus hivernants. L'autre possibilité s'explique par des phénomènes de rassemblement hivernaux. En effet, certaines espèces peuvent vivre de façon isolée en période de reproduction, puis devenir grégaire pour passer l'hiver. Au vu de ces divers éléments, il peut s'avérer difficile de différencier certaines espèces migratrices des sédentaires. Il a donc été convenu que, dans le cas d'espèces présentant des ambiguïtés de statut, une intégration dans les deux catégories sera appliquée (hivernantes et sédentaires).

- **Les hivernants sédentaires** : il s'agit d'oiseaux présents sur le site détenu tout au long de l'année. Ils fréquentent donc le site à différentes périodes et y passent la totalité de l'hiver.

- **Les hivernants sédentaires/migrateurs** : Les oiseaux sédentaires voient, dans certains cas, leurs effectifs augmenter de façon significative en période hivernale. Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons différentes. En effet, cette augmentation peut être due, en premier lieu, au fait que des communautés plus nordiques d'une espèce viennent passer l'hiver plus au sud et se mélangent alors à ces congénères sédentaires. On retrouve alors une population mixte d'oiseaux d'une même espèce regroupant des individus sédentaires et des individus hivernants. L'autre possibilité s'explique par des phénomènes de rassemblement hivernaux. En effet, certaines espèces peuvent vivre de façon isolée en période de reproduction, puis devenir grégaire pour passer l'hiver. Au vu de ces divers éléments, il peut s'avérer difficile de différencier certaines espèces migratrices des sédentaires. Il a donc été convenu que, dans le cas d'espèces présentant des ambiguïtés de statut, une intégration dans les deux catégories sera appliquée (hivernantes et sédentaires).

- **Les hivernants sédentaires** : il s'agit d'oiseaux présents sur le site détenu tout au long de l'année. Ils fréquentent donc le site à différentes périodes et y passent la totalité de l'hiver.

- **Les hivernants sédentaires/migrateurs** : Les oiseaux sédentaires voient, dans certains cas, leurs effectifs augmenter de façon significative en période hivernale. Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons différentes. En effet, cette augmentation peut être due, en premier lieu, au fait que des communautés plus nordiques d'une espèce viennent passer l'hiver plus au sud et se mélangent alors à ces congénères sédentaires. On retrouve alors une population mixte d'oiseaux d'une même espèce regroupant des individus sédentaires et des individus hivernants. L'autre possibilité s'explique par des phénomènes de rassemblement hivernaux. En effet, certaines espèces peuvent vivre de façon isolée en période de reproduction, puis devenir grégaire pour passer l'hiver. Au vu de ces divers éléments, il peut s'avérer difficile de différencier certaines espèces migratrices des sédentaires. Il a donc été convenu que, dans le cas d'espèces présentant des ambiguïtés de statut, une intégration dans les deux catégories sera appliquée (hivernantes et sédentaires).

- **Les hivernants sédentaires** : il s'agit d'oiseaux présents sur le site détenu tout au long de l'année. Ils fréquentent donc le site à différentes périodes et y passent la totalité de l'hiver.

- **Les hivernants sédentaires/migrateurs** : Les oiseaux sédentaires voient, dans certains cas, leurs effectifs augmenter de façon significative en période hivernale. Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons différentes. En effet, cette augmentation peut être due, en premier lieu, au fait que des communautés plus nordiques d'une espèce viennent passer l'hiver plus au sud et se mélangent alors à ces congénères sédentaires. On retrouve alors une population mixte d'oiseaux d'une même espèce regroupant des individus sédentaires et des individus hivernants. L'autre possibilité s'explique par des phénomènes de rassemblement hivernaux. En effet, certaines espèces peuvent vivre de façon isolée en période de reproduction, puis devenir grégaire pour passer l'hiver. Au vu de ces divers éléments, il peut s'avérer difficile de différencier certaines espèces migratrices des sédentaires. Il a donc été convenu que, dans le cas d'espèces présentant des ambiguïtés de statut, une intégration dans les deux catégories sera appliquée (hivernantes et sédentaires).

- **Les hivernants sédentaires** : il s'agit d'oiseaux présents sur le site détenu tout au long de l'année. Ils fréquentent donc le site à différentes périodes et y passent la totalité de l'hiver.

- **Les hivernants sédentaires/migrateurs** : Les oiseaux sédentaires voient, dans certains cas, leurs effectifs augmenter de façon significative en période hivernale. Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons différentes. En effet, cette augmentation peut être due, en premier lieu, au fait que des communautés plus nordiques d'une espèce viennent passer l'hiver plus au sud et se mélangent alors à ces congénères sédentaires. On retrouve alors une population mixte d'oiseaux d'une même espèce regroupant des individus sédentaires et des individus hivernants. L'autre possibilité s'explique par des phénomènes de rassemblement hivernaux. En effet, certaines espèces peuvent vivre de façon isolée en période de reproduction, puis devenir grégaire pour passer l'hiver. Au vu de ces divers éléments, il peut s'avérer difficile de différencier certaines espèces migratrices des sédentaires. Il a donc été convenu que, dans le cas d'espèces présentant des ambiguïtés de statut, une intégration dans les deux catégories sera appliquée (hivernantes et sédentaires).

- **Les hivernants sédentaires** : il s'agit d'oiseaux présents sur le site détenu tout au long de l'année. Ils fréquentent donc le site à différentes périodes et y passent la totalité de l'hiver.

- **Les hivernants sédentaires/migrateurs** : Les oiseaux sédentaires voient, dans certains cas, leurs effectifs augmenter de façon significative en période hivernale. Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons différentes. En effet, cette augmentation peut être due, en premier lieu, au fait que des communautés plus nordiques d'une espèce viennent passer l'hiver plus au sud et se mélangent alors à ces congénères sédentaires. On retrouve alors une population mixte d'oiseaux d'une même espèce regroupant des individus sédentaires et des individus hivernants. L'autre possibilité s'explique par des phénomènes de rassemblement hivernaux. En effet, certaines espèces peuvent vivre de façon isolée en période de reproduction, puis devenir grégaire pour passer l'hiver. Au vu de ces divers éléments, il peut s'avérer difficile de différencier certaines espèces migratrices des sédentaires. Il a donc été convenu que, dans le cas d'espèces présentant des ambiguïtés de statut, une intégration dans les deux catégories sera appliquée (hivernantes et sédentaires).

- **Les hivernants sédentaires** : il s'agit d'oiseaux présents sur le site détenu tout au long de l'année. Ils fréquentent donc le site à différentes périodes et y passent la totalité de l'hiver.

- **Les hivernants sédentaires/migrateurs** : Les oiseaux sédentaires voient, dans certains cas, leurs effectifs augmenter de façon significative en période hivernale. Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons différentes. En effet, cette augmentation peut être due, en premier lieu, au fait que des communautés plus nordiques d'une espèce viennent passer l'hiver plus au sud et se mélangent alors à ces congénères sédentaires. On retrouve alors une population mixte d'oiseaux d'une même espèce regroupant des individus sédentaires et des individus hivernants. L'autre possibilité s'explique par des phénomènes de rassemblement hivernaux. En effet, certaines espèces peuvent vivre de façon isolée en période de reproduction, puis devenir grégaire pour passer l'hiver. Au vu de ces divers éléments, il peut s'avérer difficile de différencier certaines espèces migratrices des sédentaires. Il a donc été convenu que, dans le cas d'espèces présentant des ambiguïtés de statut, une intégration dans les deux catégories sera appliquée (hivernantes et sédentaires).

- **Les hivernants sédentaires** : il s'agit d'oiseaux présents sur le site détenu tout au long de l'année. Ils fréquentent donc le site à différentes périodes et y passent la totalité de l'hiver.

- **Les hivernants sédentaires/migrateurs** : Les oiseaux sédentaires voient, dans certains cas, leurs effectifs augmenter de façon significative en période hivernale. Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons différentes. En effet, cette augmentation peut être due, en premier lieu, au fait que des communautés plus nordiques d'une espèce viennent passer l'hiver plus au sud et se mélangent alors à ces congénères sédentaires. On retrouve alors une population mixte d'oiseaux d'une même espèce regroupant des individus sédentaires et des individus hivernants. L'autre possibilité s'explique par des phénomènes de rassemblement hivernaux. En effet, certaines espèces peuvent vivre de façon isolée en période de reproduction, puis devenir grégaire pour passer l'hiver. Au vu de ces divers éléments, il peut s'avérer difficile de différencier certaines espèces migratrices des sédentaires. Il a donc été convenu que, dans le cas d'espèces présentant des ambiguïtés de statut, une intégration dans les deux catégories sera appliquée (hivernantes et sédentaires).

- **Les hivernants sédentaires** : il s'agit d'oiseaux présents sur le site détenu tout au long de l'année. Ils fréquentent donc le site à différentes périodes et y passent la totalité de l'hiver.

- **Les hivernants sédentaires/migrateurs** : Les oiseaux sédentaires voient, dans certains cas, leurs effectifs augmenter de façon significative en période hivernale. Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons différentes. En effet, cette augmentation peut être due, en premier lieu, au fait que des communautés plus nordiques d'une espèce viennent passer l'hiver plus au sud et se mélangent alors à ces congénères sédentaires. On retrouve alors une population mixte d'oiseaux d'une même espèce regroupant des individus sédentaires et des individus hivernants. L'autre possibilité s'explique par des phénomènes de rassemblement hivernaux. En effet, certaines espèces peuvent vivre de façon isolée en période de reproduction, puis devenir grégaire pour passer l'hiver. Au vu de ces divers éléments, il peut s'avérer difficile de différencier certaines espèces migratrices des sédentaires. Il a donc été convenu que, dans le cas d'espèces présentant des ambiguïtés de statut, une intégration dans les deux catégories sera appliquée (hivernantes et sédentaires).

- **Les hivernants sédentaires** : il s'agit d'oiseaux présents sur le site détenu tout au long de l'année. Ils fréquentent donc le site à différentes périodes et y passent la totalité de l'hiver.

- **Les hivernants sédentaires/migrateurs** : Les oiseaux sédentaires voient, dans certains cas, leurs effectifs augmenter de façon significative en période hivernale. Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons différentes. En effet, cette augmentation peut être due, en premier lieu, au fait que des communautés plus nordiques d'une espèce viennent passer l'hiver plus au sud et se mélangent alors à ces congénères sédentaires. On retrouve alors une population mixte d'oiseaux d'une même espèce regroupant des individus sédentaires et des individus hivernants. L'autre possibilité s'explique par des phénomènes de rassemblement hivernaux. En effet, certaines espèces peuvent vivre de façon isolée en période de reproduction, puis devenir grégaire pour passer l'hiver. Au vu de ces divers éléments, il peut s'avérer difficile de différencier certaines espèces migratrices des sédentaires. Il a donc été convenu que, dans le cas d'espèces présentant des ambiguïtés de statut, une intégration dans les deux catégories sera appliquée (hivernantes et sédentaires).

Le tableau qui suit recense les différentes espèces inventoriées en phase d'hivernage ainsi que leurs statuts de protection/conservation.

Tableau 15 : Liste des oiseaux recensés en période d'hivernage et effectifs estimés

Nom	Effectifs
Accenteur mouchet	4
Aloie du champ	130
Bergeronnette grise	3
Bruant zizi	1
Buse variable	8
Canard colvert	1
Choucas des tour	1
Cormette noire	53
Épervier d'Europe	2
Étourneau sansonnet	11
Faucon cricraelle	1
Foulque macroule	1
Geai des chênes	10
Grimper à des jardins	9
Grive draine	52
Grive litorne	111
Grive mauvis	21
Grive musicienne	5
Grive sp.	6
Héron cendré	4
Linotte mélodieuse	2
Merle noir	52
Mésange à longue queue	8
Mésange bleue	33
Mésange charbonnière	9
Mésange huppée	5
Mésange des arbres	167
Pipit farlouse	55
Rorat huppe	5
Rotite triple-bandeau	5
Rougegorge familier	24
Sittelle torchepot	4
Troglodyte mignon	34
Védin d'Europe	26

→ Niveaux d'enjeux, sensibilité et vulnérabilité :

Il y a en tout 38 espèces inventoriées dans la ZIP et à proximité pendant la ZIP et à proximités avec notamment des groupes de pinsons des arbres, pipit farlouse et de grives draine et litorne. Les effectifs contactés pour trois interventions sont relativement faibles. Les meilleurs investis sont principalement les zones de cultures et les prairies humides. Aucun secteur ne concentre d'avantage d'oiseaux hivernants que d'autres. Le nombre d'espèce contactée est le double que celui recensé dans la bibliographie par contre le bec-croisé des sapins n'a été localisé.

Le tableau qui suit recense les différentes espèces inventoriées en phase d'hivernage ainsi que leurs statuts de protection/conservation.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LOMSB*	Liste rouge hivernants	Enjeux	Sensibilité	Vulnérabilité
		Directive oiseaux				
Pipit farouse	<i>Anthus pratensis</i>			X	Non	DD
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>			X	Non	Faible (0)
Roitelet triple-bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>			X	Non	Absence d'enjeu (0)
Rougegorge familier	<i>Erithrurus rubecula</i>			X	Non	Absence d'enjeu (0)
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>			X	Non	Absence d'enjeu (0)
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>			X	Non	-
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>			X	Non	Absence d'enjeu (0)

\*Liste des oiseaux menacés et à surveiller de Bretagne (Bargain B & Al, 2008)  
 LC : préoccupation mineure ; VU : vulnérable ; NA : Non applicable ; DD : Données insuffisantes

Du fait de leurs statuts, toutes les espèces ont une absence d'enjeu. Seul le pipit farouse est classé en enjeu faible avec 0,5 point. Les sensibilités spécifiques sont globalement « Très faible » et « Faible ». Dix espèces sont quand même classées en sensibilité « Moyenne ». Les hauteurs de vols sont souvent à hauteur de pales. C'est le cas en chasse ou lors de la prise de vents thermiques pour les rapaces (buse variable, épervier d'Europe et faucon crécerelle). C'est aussi le cas lors des déplacements en vols battus pour les oiseaux d'envergures moyennes (pigeon ramier, pigeon colombin, cornette noire, choucas des touls et canard colvert) et d'envergures petites (alouette des champs et étourneau sansonnet). Le cumul des enjeux et des sensibilités engendre des vulnérabilités « Très faible » et « Faible ».

#### SYNTHESE :

L'inventaire des oiseaux hivernants met en avant 38 espèces. Elles sont toutes de vulnérabilité « Très faible » à « Faible ». Il n'y a pas de secteur ou d'espèce contraintante pour un projet éolien.

Tableau 16 : Niveaux d'enjeu, de sensibilité et de vulnérabilité des oiseaux hivernants

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LOMSB*	Liste rouge hivernants	Enjeux	Sensibilité	Vulnérabilité
		Directive oiseaux				
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	X	Non	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)	Très faible (-1)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	X	Non	LC	Moyenne (1)	Faible (1)
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)
Bruant zizi	<i>Emberiza citrinella</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)
Canard couvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Annexe II/2	Non	LC	Moyenne (1)	Faible (1)
Choucas des Tours	<i>Corvus monedula</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)
Cornuelle noire	<i>Corvus corone</i>	Annexe II/2	Non	LC	Moyenne (1)	Faible (1)
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Moyenne (1)
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Annexe II/2	Non	LC	Moyenne (1)	Faible (1)
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Moyenne (1)
Fouque macroule	<i>Fulica atra</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)
Geai de chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Grimpeur des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	X	Non	-	Absence d'enjeu (0)	Très faible (0)
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Annexe II	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Grive italienne	<i>Turdus pilaris</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Grive mauve	<i>Turdus iliacus</i>	X	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Liolette mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (0)
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Annexe II/2	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	X	Non	-	Absence d'enjeu (0)	Très faible (0)
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	X	Non	-	Absence d'enjeu (0)	Très faible (0)
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Très faible (0)
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	X	Non	-	Absence d'enjeu (0)	Très faible (0)
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Très faible (0)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)
Pic vent	<i>Picus viridis</i>	X	Non	-	Absence d'enjeu (0)	Très faible (-1)
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	Annexe II/2	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Faible (1)
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Annexe II-III/1	Non	LC	Absence d'enjeu (0)	Moyenne (1)
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	X	Non	NA	Absence d'enjeu (0)	Très faible (0)

## II.2.2.5. Continuités écologiques et équilibres biologiques

La définition donnée par l'Institut de Recherche pour le Développement des équilibres biologiques est la suivante :

« La notion d'équilibres biologiques signifie que toute espèce animale ou végétale, du fait même qu'elle naît, se nourrit, se développe et se multiplie, limite dans un milieu donné les populations d'une ou plusieurs autres espèces. Cette limitation naturelle (...) dépend directement ou indirectement des facteurs physiques et chimiques du milieu, comme la température, les pluies d'une région, le degré hygrométrique de l'air, la salinité d'une eau, la composition ou l'acidité d'un sol ; elle dépend aussi de facteurs biologiques, comme la concurrence entre des espèces différentes, pour la même nourriture, la même place, le même abri. Elle dépend enfin des ennemis naturels de chaque espèce, que ce soit des parasites, des prédateurs ou des concurrents naturels dans le déclenchement de leur accroissement. »

Il s'agit donc en résumé du fonctionnement « naturel » d'un écosystème, dont les différents composants interagissent entre eux pour tendre vers l'équilibre.

Or, de manière générale, l'influence de l'homme sur cet écosystème peut déstabiliser cet équilibre : urbanisation des milieux naturels, intensification de l'agriculture au détriment de la conservation des habitats naturels (haies, bosquets, prairies permanentes, ...) et des espèces (utilisation abusive de produits phytosanitaires...), introduction d'espèces invasives, fragmentation du milieu rendant difficiles les déplacements d'individus... Les équilibres biologiques sont donc parfois devenus à ce jour très fragiles.

Sur le secteur d'étude, ces équilibres sont principalement « portés » par les espaces naturels réservés restants : prairies permanentes, haies bocagères, boisements naturels, zones humides... Leur préservation et leur prise en compte dans les futurs aménagements s'avèrent donc d'autant plus importante.

Les continuités écologiques, qui participent aux équilibres biologiques d'un territoire, sont quant à elles définies à l'article L.371-1 du Code de l'Environnement de la manière suivante :

**Composante verte :**

1° Tout ou partie des espaces protégés au titre du présent livre et du titre Ier du livre IV\* ainsi que les espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité ;

2° Les corridors écologiques constitués des espaces naturels ou semi-naturels ainsi que des formations végétales linéaires ou ponctuelles, permettant de relier les espaces mentionnés au 1° ;

3° Les surfaces mentionnées au 1 de l'article L. 211-10-\*\*.

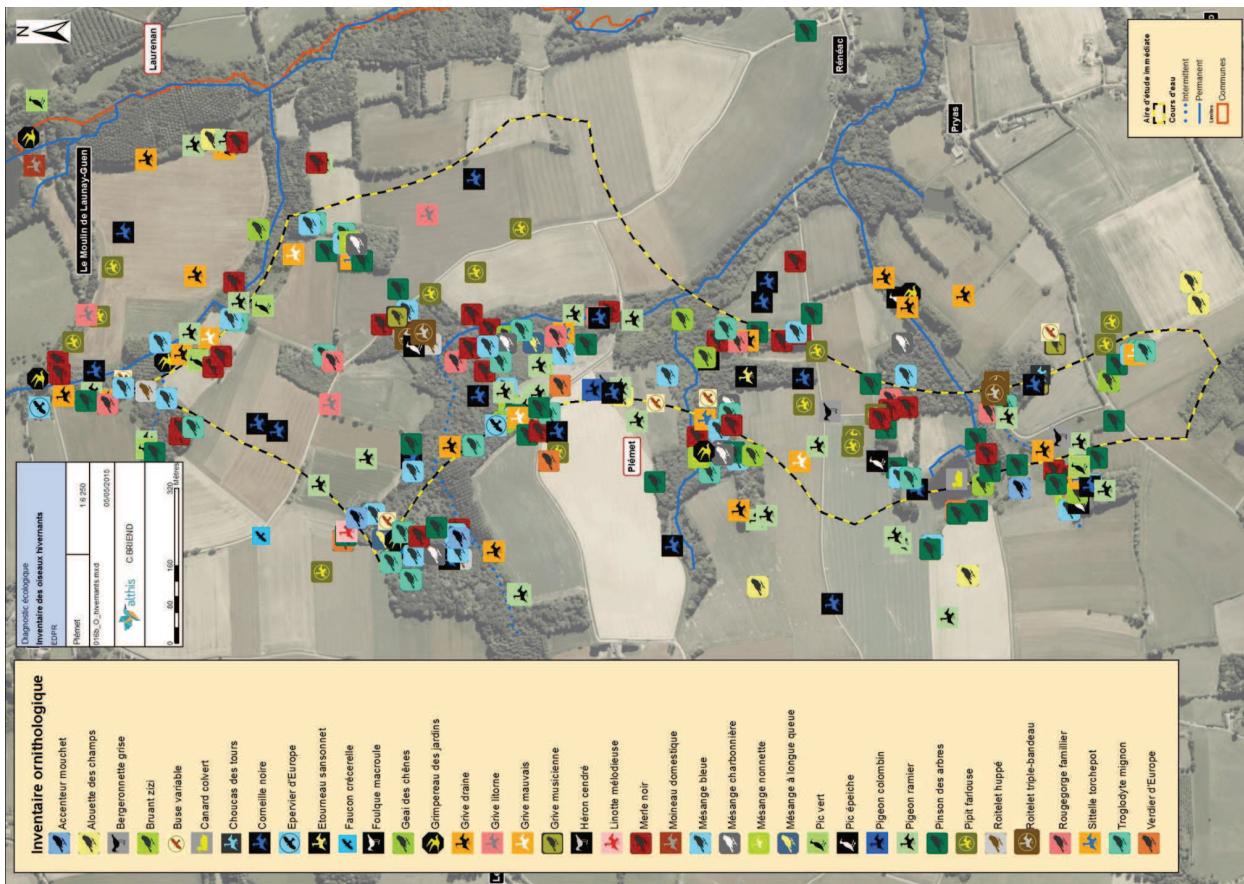
\* Les livres III et IV du code de l'environnement recouvrent notamment les parcs nationaux, les réserves naturelles, les parcs naturels régionaux, les sites Natura 2000, les sites inscrits et classés, les espaces couverts par un arrêté préfectoral de conservation d'un biotope... \*\* Il s'agit des secteurs le long de certains cours d'eau, sections de cours d'eau et plans d'eau de plus de dix hectares, l'exploitant ou, à défaut, l'occupant ou le propriétaire de la parcelle riveraine est tenu de mettre en place et de maintenir une couverture végétale permanente (appelées communément « bandes enherbées »).

**Composante bleue :**

- 1° Les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux figurant sur les listes établies en application de l'article L. 214-17\*;
- 2° Tout ou partie des zones humides dont la préservation ou la remise en bon état contribue à la réalisation des objectifs visés au IV de l'article L. 212-1\*\*; et notamment les zones humides mentionnées à l'article L. 211-3\*\*\*;
- 3° Les cours d'eau, parties de cours d'eau, canaux et zones humides importants pour la préservation de la biodiversité et non visés aux 1° ou 2° du présent III.

\* Cela concerne les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux ayant des fonctions fonctionnalités écologiques et désignés par le préfet de bassin sur deux listes : ceux qui sont en très bon état écologique ou identifiés par les SDAGE comme réservoirs biologique ou d'intérêt pour le maintien, l'atteinte du bon état écologique la migration des poissons amphibiens (liste 1), et de ceux dans lesquels il est nécessaire d'assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons (liste 2).

\*\* Objectifs de préservation ou de remise en bon état écologique/ chimique et de bonne gestion quantitative des eaux de surfacées et souterraines \*\*\* Zones dites "zones humides d'intérêt environnemental particulier" dont le maintien ou la restauration présente un intérêt pour la gestion intégrée du bassin versant, ou une valeur touristique, écologique, paysagère ou cynégétique particulière et qui sont définies par les SDAGE ou SAGE



TITANIC 32 : Giacomo Rizzi

D'une manière générale, elles sont regroupées sous la notion de Trame Verte et Bleue (TVB) qui peut se définir comme une infrastructure naturelle, maillage d'espaces et milieux naturels, permettant le maintien d'une continuité écologique sur le territoire et ainsi le déplacement des individus. Ce réseau s'articule souvent autour de deux éléments majeurs (COMOP TVB<sup>7</sup>) :

- **réservoirs de biodiversité** : « espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non menacée, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante. Ce sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations. »

- **corridors écologiques** : « voie de déplacement empruntée par la faune et la flore, qui relie les réservoirs de biodiversité.

Cette liaison fonctionnelle entre écosystèmes ou habitats d'une espèce permet sa dispersion et sa migration. On les classe généralement en trois types principaux : structures linéaires (soit des haies, chemins et bords de chemins, ripisylves...) ; structures en « pas japonais » (soit une ponctuation d'espaces-reliés ou d'îlots-éfuges, mares, bosquets...); matrices paysagères (soit un type de milieu paysager, artificialisé, agricole...). »

La prise en compte de ces différentes composantes permet d'évaluer les réseaux fonctionnels à l'échelle d'un territoire, qui assurent les transferts d'énergies/matières entre les éléments de l'écosystème et contribuent ainsi au maintien de son équilibre biologique.

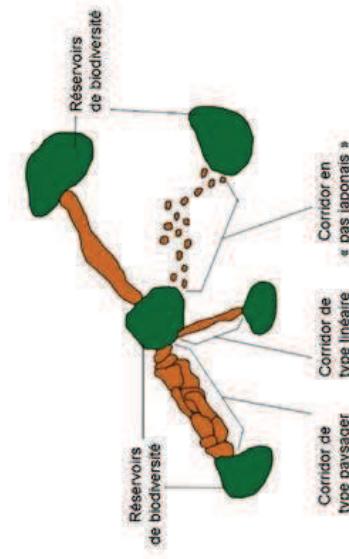


Figure 34 : Éléments de la Trame Verte et Bleue  
(Source : CEMAGREF, d'après Bennett 1991)

Ces notions sont reprises dans un « Schéma régional de cohérence écologique » (SRCCE) puis doivent être déclinées dans les documents d'urbanisme : Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), Plan Local d'Urbanisme (PLU).

En région Bretagne, le SRCCE a été adopté le 2 novembre 2015. Les éléments disponibles permettent de s'apercevoir de la présence de réservoirs de biodiversité identifiés sur le territoire communal, ces derniers se trouvant principalement en dehors de la zone du projet. Des corridors écologiques existants et à conforter ont aussi été identifiés respectivement au Nord-Est et Sud-Est de la zone du projet. Il convient bien de souligner qu'il s'agit ici de données à interpréter à l'échelle régionale.

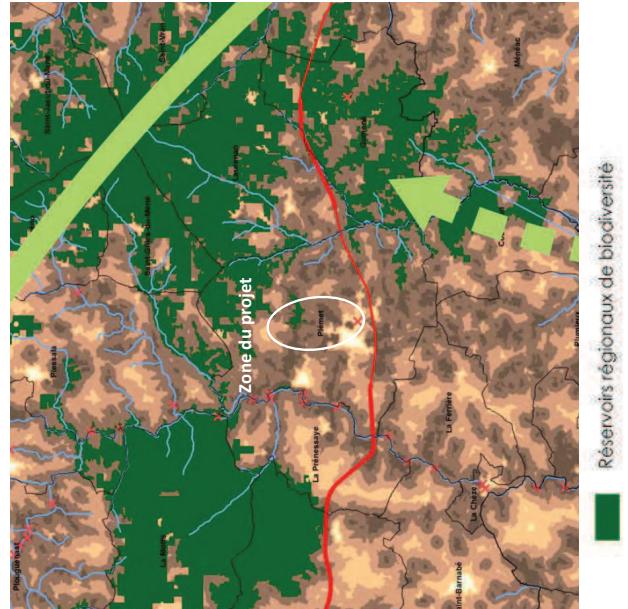


Figure 35 : Réservoirs biologiques du projet de SRCCE Bretagne sur la commune de PLEMET (source : DREAL)

Par ailleurs, la commune de PLEMET, commune déléguée de MOULINS, n'est couverte par aucun SCOT. De son côté, le PLU communal a identifié plusieurs zonages naturels N ou Nzh le long de ses vallons, ce qui permet d'avoir une première approche des continuités naturelles potentielles sur le site.

Enfin, dans le cadre de l'inventaire écologique, les continuités écologiques locales ont pu être identifiées. Ces dernières corroborent les éléments présentes précédemment.

En effet, les observations de terrain ont mis en avant, pour l'avifaune, l'utilisation des fonds de vallons boisés par les oiseaux migrateurs postnuptiaux. Cette migration est rampante. Elles utilisent les structures paysagères (haies, bois, lisiers, etc) pour se déplacer. Les chiroptères utilisent aussi ces continuités écologiques. Les résultats montrent des densités de population et un nombre plus important d'espèces dans ces corridors. Ces mammifères utilisent l'espace de différentes manières vols aériens, dans la canopée, en lisiers au cœur des boisements, etc. Dans les fonds de vallons humides, des amphibiens en transit ont été observés. Ils utilisent ces milieux pour se disperser et ainsi gagner de nouveau site de reproduction ou d'hibernation.

On remarque ainsi que l'aire d'étude rapprochée (AER) se rattache principalement au corridor écologique de la rivière du Ninian. L'AER est reliée à la ZNIEFF de type I du Ninian par ce cours d'eau.

<sup>7</sup> Allag-Dhuismé F., Ansallém J., Barthélémy C., Desthayes M., Graffin V., Lefebvre C., Salles E. (coord.), Barnetche C., Brouard-Masson J., Delaunay A., Garnier C., Trouvilliez J. (2010). Choix stratégiques de nature à contribuer à la préservation et à la ramise en bon état des continuités écopaysagères – premier document en appui à la mise en oeuvre de la Trame verte et bleue en France. Proposition issue du comité opérationnel Trame verte et bleue. MEEDDM ed.

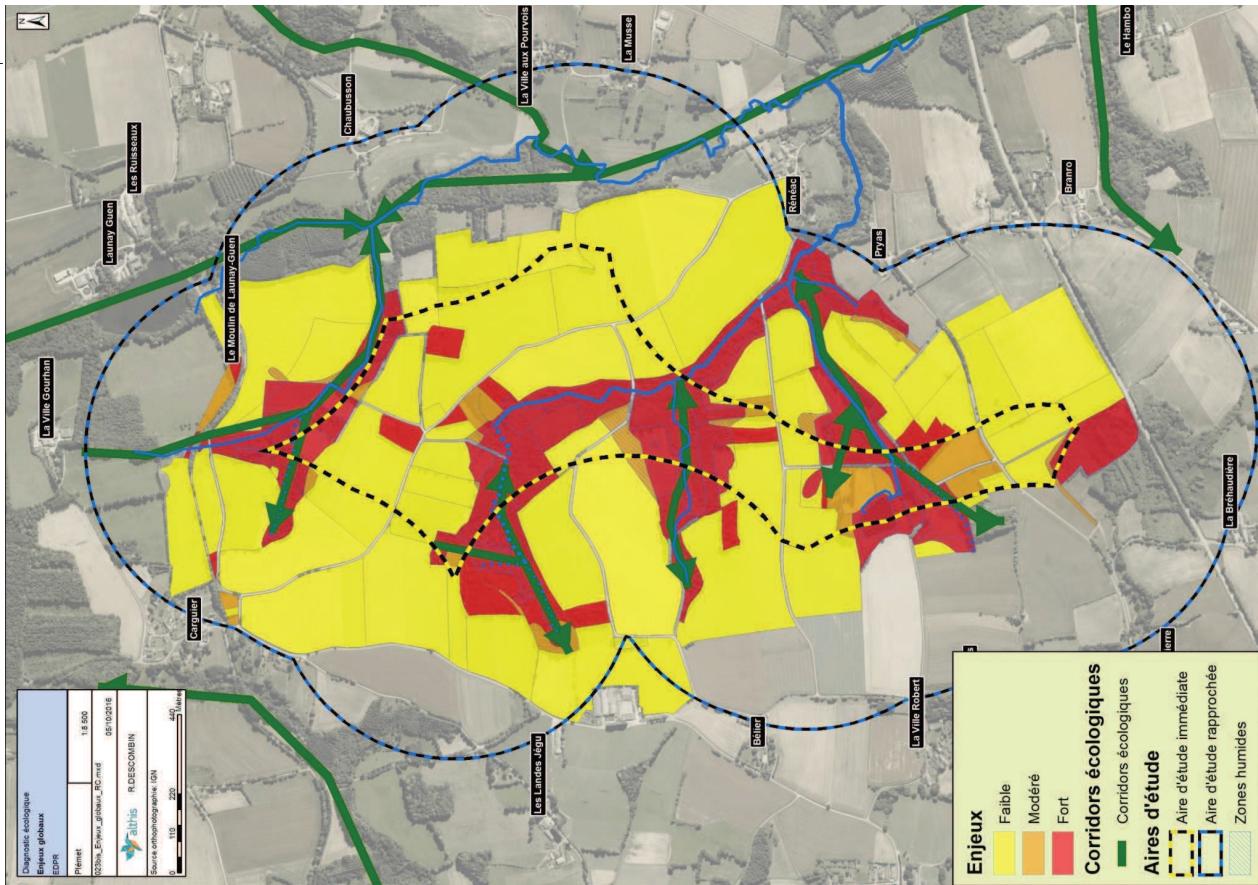


Figure 37 : Synthèse des enjeux écologiques du site du projet de PLEMET

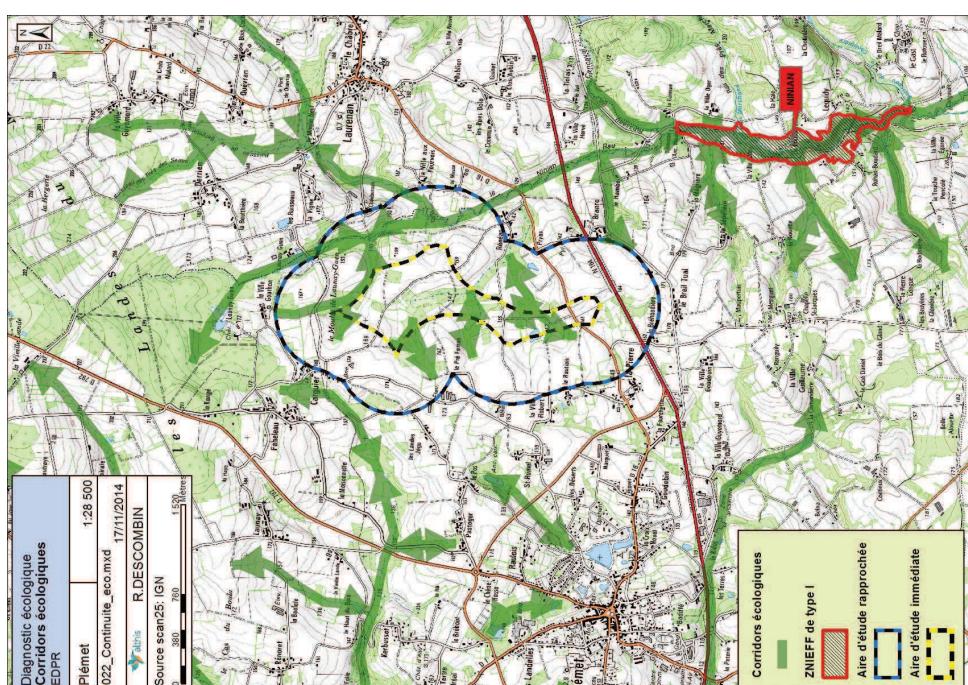


Figure 36 : Carte des continuités écologiques sur le site d'étude

## II.3. MILIEU HUMAIN

### II.3.1. OCCUPATION DU SOL

D'après les données fournies par la base de données européenne Corine Land Cover, l'occupation des sols sur l'aire d'étude rapprochée se base sur des systèmes culturaux complexes, associant parcelles de grandes cultures (maïs, blé, tournesol...) et des zones prairiales (incluant des prairies temporaires). Les principales zones urbanisées sont situées au Nord-Est (fameau de Laurenan) et au Sud-Ouest (Bourg de PLEMET).

Il s'agit ici de données de cadrage permettant une première approche de l'environnement général du projet mais devant être affinées par la suite.

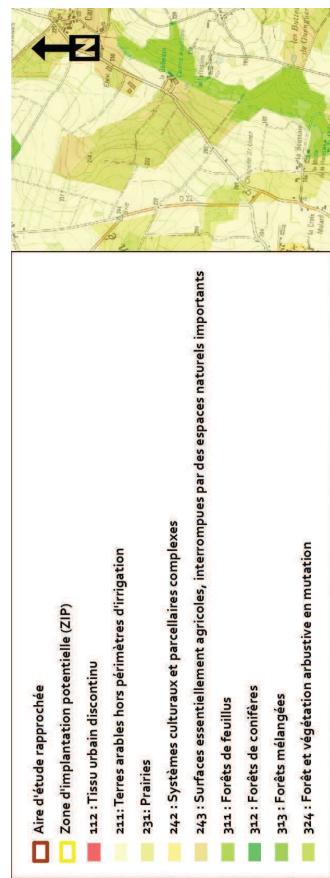


Figure 38 : Occupation du sol au niveau d'aire d'étude rapprochée (Source : CILC 2006)

### II.3.2. DEMOGRAPHIE

Le secteur d'étude est localisé dans la Communauté intercommunale pour le développement de la région et des agglomérations de Loudéac (CIDERAL). Crée en 1994, cette intercommunalité rassemble 33 communes et comptait près de 36 000 habitants en 2014. Les communes la composant sont les suivantes (population légale de 2011) :

Allineuc	577	Plouguenast	1 869
Caurel	380	Plumieux	1 074
Coatay	1 007	Plusulien	500
Coëtlogon	237	<b>PLEMET (commune déléguée des MOULINS)</b>	<b>3 104</b>
Gausson	633	Saint-Barnabé	1 263
Grâce-Uzel	420	Saint-Caradec	1 209
Hémonstoir	684	Saint-Gilles-Vieux-Marché	328
La Chère	569	Saint-Guén	459
La Ferrière	454	Saint-Hervé	412
La Motte	2 069	Saint-Martin-des-Prés	331
La Prénessaye	849	Saint-Maudan	367
Langast	638	Saint-Mayeux	502
Le Cambout	467	Saint-Thélo	420
Le Haut-Corlay	691	Saint-Étienne-du-Gué-de-l'Isle	376
Le Quillio	548	Trévé	1 573
Loudéac	9 759	Uzel	1 085
Mélicac	488		

La figure ci-après présente l'évolution démographique de ces quarante dernières années sur la commune accueillant le projet de parc éolien.

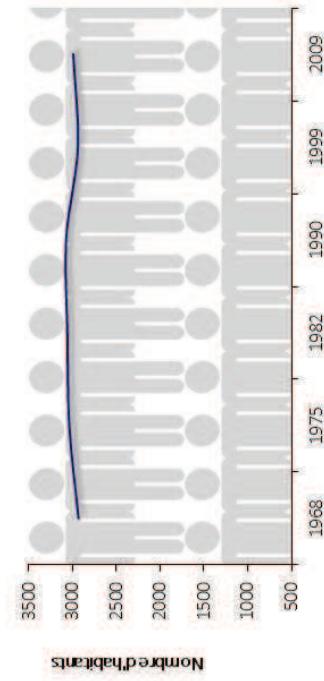


Figure 39 : Evolution de la population de PLEMET (commune déléguée des MOULINS) entre 1968 et 2009

Ainsi l'observation de ce graphique permet de se rendre compte que la population communale reste relativement stable depuis plus de quarante ans. Sur la même période la France connaît une augmentation de +2% de sa population. Par ailleurs, la densité démographique relevée sur ce territoire (72,9 hab. /km<sup>2</sup>) témoigne bien de son caractère rural (moyenne française de 114,8 hab. /km<sup>2</sup>).

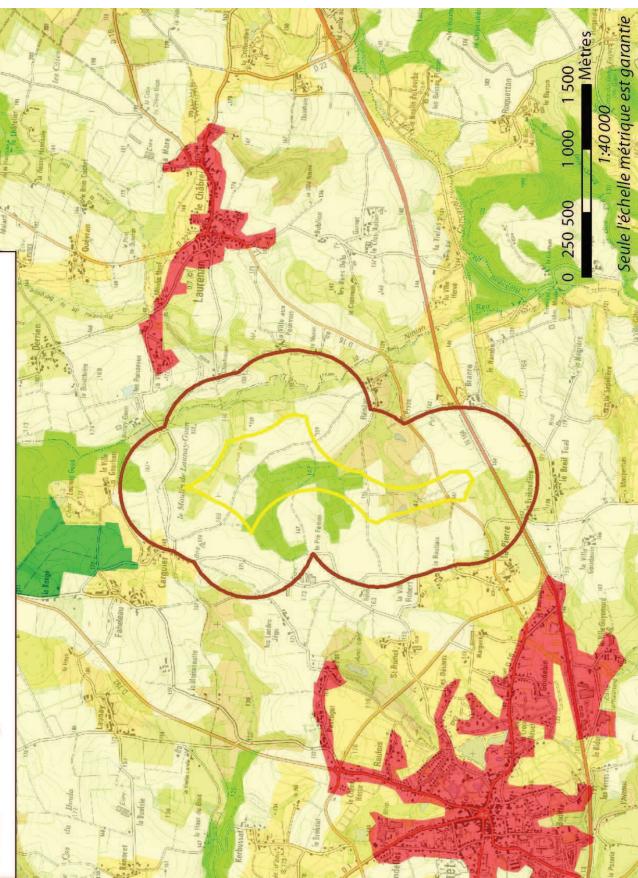


Figure 38 : Occupation du sol au niveau d'aire d'étude rapprochée (Source : CILC 2006)